



NOTRE AVENIR EN COMMUN



DEMAIN ENTRE NOS MAINS



Encore disponibles



Rédaction :

Isabelle Franck

Dessins :

Jonathan Piron

Avec l'équipe de Vivre Ensemble :

Jean-Yves Buron, Jean-Paul Chaballe,
Séverine Dourson, Véronique Neycken,
Renato Pinto, Maud Plumier, Paul Rixen.

Merci aux membres de l'Assemblée générale de
Vivre Ensemble pour leurs apports et suggestions.

Editeur responsable :

Angelo Simonazzi,
rue du Gouvernement Provisoire 32 - 1000 Bruxelles

© Septembre 2016

Prix de vente : 3 €

Etude publiée
par



avec le soutien
de la



SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
I. L'ÉTAT, LE MARCHÉ... ET NOUS ?	6
a. Le revers de l'État-providence	6
b. Le Marché, évidemment !	7
c. Anesthésiés ?	9
d. Besoin d'État	10
e. Les citoyens : une puissance oubliée ?	10
II. LES COMMUNS : DES CITOYENS SOLIDAIREMENT ORGANISÉS	13
a. De quoi s'agit-il ?	13
b. Et concrètement ?	16
III. NOTRE AVENIR EN COMMUN : LE POUVOIR DES CITOYENS	18
a. Notre assiette et ce qu'il y a autour	18
b. Consolider le vivre-ensemble	19
c. Saine diversité	21
IV. À MOI OU À NOUS ? PROPRIÉTÉ PRIVÉE ET BIENS COMMUNS	23
a. Sacré droit de propriété	23
b. Monde à vendre	25
- Rail privé = danger !	
- Les semences : la vie confisquée	
c. Les biens communs, c'est la vie	28
V. D'AUTRES VOIES POSSIBLES	30
a. Posséder ou utiliser ? L'économie du partage	30
b. Les briques mais pas le terrain : le <i>Community Land Trust</i>	32
c. Revisiter la propriété : « Qu'as-tu que tu n'aies reçu ? »	33
CONCLUSION	39

Sommes-nous debout tous les jours ?

Aider les gens à se remettre debout, à retrouver prise sur leur vie, une place dans la société... c'est ainsi que nous avons coutume de décrire le travail des associations qui accompagnent des personnes en situation de pauvreté ou de précarité. Comme si, lorsqu'on avait assez pour vivre, on était d'office debout, comme si on avait prise sur notre vie et l'avenir de notre société.

Quand frappe la violence aveugle ; quand l'emploi se précarise ; quand les inégalités deviennent démesurées ; quand la sécurité est de plus en plus sécuritaire et de moins en moins sociale ; quand l'avenir s'assombrit de menaces climatiques ; quand la jeunesse désespère... **sommes-nous vraiment debout ?**

Avons-nous l'impression d'être entendus par ceux qui nous gouvernent ? De jouer un rôle dans la société ? Ne nous sentons-nous pas les jouets des agences publicitaires qui nous disent ce que nous devons désirer, acheter, jeter, racheter ?

« Il y a une méfiance grandissante, dans tous les pays occidentaux, vis-à-vis des partis politiques, des parlements et des pouvoirs en général. Et il me semble que c'est à juste titre. Les gens se sentent exclus. Il existe en anglais une très belle expression qui traduit ce sentiment : *a sense of theft... une sensation de vol... de perte. Les citoyens ont en quelque sorte perdu leur prise, leur implication dans le gouvernement de leur société.* »

(David Van Reybrouck)¹

Exerçons-nous tous un métier qui donne du sens à notre vie ? Ne nous sentons-nous jamais prisonniers d'une routine, d'une mécanique qui nous conditionne ? N'avons-nous pas tous au moins un peu besoin de nous remettre debout, de retrouver prise sur notre existence personnelle et collective ?

Ces questions nous touchent plus ou moins selon notre situation familiale, professionnelle, sociale... mais elles **interrogent globalement**

une société en crise durable, une société dont certains disent qu'elle touche à sa fin dans sa forme actuelle.



© Véronique Neycken

Il vaut donc la peine de réfléchir à ce qui parfois nous « coupe les jambes » et à ce qui est susceptible de nous remettre, individuellement et collectivement, debout et en marche.

Dans ces pages, nous verrons que nous considérons souvent notre société comme un être qui marche sur deux jambes, l'État et le Marché. Mais le Marché se paie des séances de musculation² et fait sans cesse des croche-pieds à l'État, qui s'affaiblit et trébuche. Nous verrons que ce corps qui perd l'équilibre - au risque de tomber - a aussi des bras - nous - qui peuvent décider de ne pas rester ballants mais de prendre leur destin en mains. De fait : des bras s'activent déjà un peu

¹ Cité par Cyril Dion in *Demain, un nouveau monde en marche*, Actes Sud, 2015, p. 258.

² Grâce à notre force... de travail



Préférez le nous-tous au moi-je. © Vivre Ensemble

partout, inventant d'autres modes de déplacement que la jambe-État – qui nous incite à rester tranquilles – et la jambe-Marché qui veut nous vendre jusqu'à l'air que nous respirons, jusqu'à la terre sur laquelle nous marchons.

La propriété privée, utile dans notre culture pour assurer une certaine sécurité d'existence, devient dangereuse dès qu'elle dérive vers un droit absolu et qu'elle est concentrée entre les mains d'une minorité qui s'approprie les ressources naturelles – eau, terre, semences... – qui permettent la vie sur Terre.

« L'enjeu de la crise n'est pas ceci ou cela. C'est la vie humaine. »

(M. Bellet)³

État et Marché ne sont certes pas à jeter aux orties, loin s'en faut. Mais aujourd'hui, ce duo dérape et menace l'avenir même de l'humanité.

C'est pourquoi il est urgent d'inventer d'autres façons de nous organiser, qu'il s'agisse des Communs, du partage, de l'échange, des initiatives de transition, etc. Les repères, les critères de discernement dans la recherche et l'expérimentation de ces nouvelles manières de vivre ensemble, ce pourrait être les grands traits qui définissent les Communs – thème qui sera développé, parmi d'autres, dans ces pages – : le souci de l'éthique, de l'équité ; une relation équilibrée avec notre milieu de vie ; la participation responsable de chacun-e.

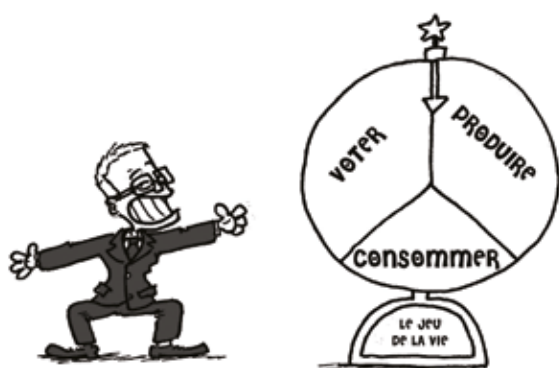
Des citoyens, des associations, des collectifs se sont déjà lancés sur cette voie. Au prix d'une petite remise en question de nos conditionnements et d'habitudes bien ancrées, nous pouvons nous aussi choisir le « nous-tous » plutôt que le « moi-je ». Nous avons tout – et tous – à y gagner.

3 Maurice Bellet, *L'avenir du communisme*, Bayard, 2013, p.14

I. L'ÉTAT, LE MARCHÉ... ET NOUS ?

A. LE REVERS DE L'ÉTAT-PROVIDENCE

Notre vie collective⁴, nous sommes habitués à ce qu'elle soit régulée, organisée d'une part par l'État (souvenirs d'école : les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire) et d'autre part par le Marché (la loi de l'offre et de la demande qui fixe les prix de façon optimale si l'Etat n'y fait pas obstacle ; la somme des intérêts particulier produit l'intérêt général – souvenirs d'école *bis*).



Dans ce schéma binaire, notre intervention attendue se limite à voter, à produire et à consommer, le tout sans taper sur notre voisin. Voter pour élire des gouvernants afin qu'ils organisent les choses de telle façon que nous puissions continuer à produire dans des conditions correctes et consommer sans trop nous priver. La formule est caricaturale, à la manière d'un dessin de presse, mais elle contient sa part de vérité.

Quand un accident de la vie survient – maladie, perte d'emploi, accident – la **solidarité institutionnelle nous assure une certaine sécurité d'existence** (de moins en moins, en raison des mesures d'austérité qui portent atteinte à ces dispositifs collectifs de solidarité, mais encore largement par rapport à d'autres régions du monde). Et heureusement ! Sans cette solidarité, une grande partie de la population vivrait dans la pauvreté.

L'Etat-Providence est une conception de l'État où celui-ci joue un rôle important d'intervention et de régulation dans les domaines économiques et sociaux. Cela se traduit par un ensemble de mesures de redistribution des richesses (via la fiscalité) et de prise en charge de différents *risques sociaux* comme la maladie, l'indigence, la vieillesse, le chômage, la famille...

Mais toute médaille a son revers et celui de l'État-Providence est peut-être d'induire chez le citoyen **une dose de passivité** face aux difficultés qu'il rencontre et aussi face à celles que rencontrent ses contemporains : pourquoi nous soucier de notre voisin puisque l'État lui assure de quoi vivre ? Pourquoi donner à ce mendiant en rue ? Il n'a qu'à travailler ou aller au CPAS ! Et dans la vie quotidienne, pourquoi ne pas jeter mon mégot ou ma canette par terre puisque la commune paie des gens pour les ramasser ? Pourquoi me préoccuper de ce que je déverse dans mes égouts puisque les pouvoirs publics financent des stations d'épuration ?⁵

Ainsi, nous avons tendance à nous appuyer un peu trop sur notre État et à oublier notre propre responsabilité, notre propre *capabilité*, au sens de pouvoir, de « puissance d'agir », comme on dit en éducation populaire ou permanente⁶.

Nous sommes d'autant moins poussés à agir que la situation actuelle nous est présentée comme inéluctable : nous sommes en crise et qui dit crise dit économies et austérité.



⁴ ...et, dans une certaine mesure, et peut-être plus que nous ne le pensons, notre vie personnelle.

⁵ Et la transformation de l'État-providence en État social actif n'arrange guère les choses : la responsabilisation qu'il prône se traduit plus par une culpabilisation et une soumission à des contrôles que par une invitation à se retrousser les manches.

⁶ Voir notamment Christian Maurel, *Education populaire et puissance d'agir : les processus culturels de l'émancipation*, L'Harmattan, Paris, 2010.

« En s'engouffrant dans le piège de l'économisation et en nourrissant un imaginaire de crise permanente qui justifie qu'il «faut» faire des économies, l'État naturalise les inégalités sociales tout en plongeant les citoyens dans un état léthargique. Les actes de résistances quotidiennes sont anesthésiés, puisque de toute façon «there is no alternative». L'économisation de la politique dépolitise cette dernière, nourrissant la frustration de ceux qui, d'une manière ou d'une autre, voudraient s'exprimer, se défendre, résister, et qui pourraient ne trouver d'exutoire que dans le populisme⁷, la haine de l'autre et le fanatisme religieux. Quand la politique s'assoupit, rappelons-nous qu'il faut se méfier de l'eau qui dort... »⁸



Sans tomber dans un défaitisme complet – car les actes de résistance se multiplient et se relient les uns aux autres, de plus en plus –, il nous faut bien reconnaître que **nous nous sentons souvent impuissants**, par exemple face à des décisions politiques que nous désapprouvons mais sur lesquelles nous n'avons pas de prise, malgré parfois des mobilisations citoyennes massives et répétées.

B. LE MARCHÉ, ÉVIDEMMENT !

Quant au Marché, depuis le temps qu'il régit nos vies, il nous semble naturel, indispensable. Nous y participons d'ailleurs souvent bien volontiers : ce sont les lois du marché qui nous permettent d'acquérir, souvent à bas prix, un tas d'objets qui améliorent notre confort et de les remplacer quand ils sont défectueux ou dépassés. Du reste, la consommation compulsive et l'accumulation induites par le marché nous permettent d'apaiser provisoirement des angoisses existentielles : celle d'être mortels et celle d'être fragiles, dépendants des autres⁹. Nous supportons donc sans trop broncher ses dérives comme autant de dommages collatéraux car, de toute façon, le fait qu'il impose sa loi est une fatalité. Alors, autant s'en accommoder.

Si naturel, **le Marché**, que cette pseudo-nature en vient à prendre le dessus sur la culture (la démocratie, ses lois, ses valeurs). Le Marché, incarné par les lobbyistes des entreprises transnationales et du monde financier qui sillonnent les couloirs de nos institutions nationales et internationales, **s'insinue dans les structures de la démocratie**. Au point que cette dernière finit par n'être plus, comme le disait déjà Susan George en 1998, qu'une « coquille vide ». Un système qui a les apparences de la démocratie, avec un parlement, un gouvernement, des élections, mais qui n'a plus de pouvoir réel sur le cours des choses. Dans bien des situations, l'État n'est plus qu'un facilitateur pour l'économie, qui devient un but en soi et non plus un moyen de contribuer au bien-être individuel et collectif. « *Nous allons vers un marché sans démocratie* »¹⁰.

C'est ce que prône le néolibéralisme, pour qui la démocratie doit garantir avant tout la liberté individuelle. Et puisque, dans nos démocraties, la minorité doit toujours se plier à la volonté de la majorité, les chantres du néolibéralisme considèrent que le marché est l'institution la plus démocratique, puisque chacun peut y satisfaire ses besoins/désirs individuels. Dans cette optique, le marché – et non le pouvoir politique – est celui qui doit s'occuper de l'économie pour organiser les échanges de façon optimale, c'est-à-dire sans entrave.

Le Marché s'introduit aussi **dans tous les recoins de notre vie sociale et privée** : la publicité est omniprésente dans notre univers

7 Voir « La tentation populiste », analyse de Renato Pinto publiée par Vivre Ensemble en 2014, <http://vivre-ensemble.be/La-tentation-populiste>

8 Extrait d'une carte blanche publiée par Pierre Delvenne, Chercheur qualifié FNRS à l'Université de Liège, Co-Directeur du Centre de recherches SPIRAL, Département de Science Politique, et Nicolas Rossignol, Chercheur à l'Université de Liège, Centre de recherches SPIRAL, Département de Science Politique, sur www.levif.be, consulté le 18 mai 2016.

9 À ce sujet, voir le livre de Christian Arnsperger, *Critique de l'existence capitaliste*, Cerf, 2005.

10 Michel Gheude, dans « Le capitalisme a-t-il une fin ? », *Agir par la culture*, n°45, printemps 2016.



Le marché colonise notre pensée, notre regard sur la vie... © Shutterstock.com/solarseven

visuel et sonore ; elle oriente nos choix de consommateurs dans tous les domaines. Les services jadis publics que nous utilisons chaque jour sont privatisés ou en voie de l'être – nous ne sommes plus des usagers (avec des droits) mais des clients (avec - ou non - un pouvoir d'achat)...

Avec les cours de la Bourse psalmodiés tous les soirs à la radio, avec cette habitude de tout évaluer à travers des résultats quantifiables, de valoriser tout ce qui est croissance chiffrée (taille d'une entreprise, nombre de travailleurs, chiffre d'affaire, PIB, salaire, résultats scolaires...) et d'occulter qu'un travailleur est d'abord un être humain avant d'être un facteur de production ou un coût, **le Marché colonise aussi notre pensée**, notre imaginaire, notre jugement, notre regard sur la vie et sur autrui. Quel regard porte la société – portons-nous – sur les personnes qui, pour différentes raisons, n'exercent pas d'emploi salarié et ne sont donc pas productives, actives sur le marché du travail ?

Ces marchés (financiers) dont les journalistes économiques nous disent qu'ils sont inquiets, voire déprimés... comme s'ils étaient des êtres de chair et de sang doués de raison et de sentiments. **Des êtres sensibles et puissants qu'il ne faut pas fâcher**, qu'il faut flatter à coups de licenciements, de faveurs fiscales, de détricotage des droits sociaux. Et dire que le religieux semblait à certains si suranné...

« La démocratie est respectée, dans ses règles et dans son fonctionnement. Toutefois, ce qu'on cherche à y réaliser s'éloigne de la belle éthique républicaine. Alors, **la liberté**, c'est le droit de chacun d'aller au plus fort de ses désirs et de ses possibilités ; c'est la liberté de la concurrence – celle du renard dans le poulailler, disait Marx. **L'égalité** est purement légale ; elle autorise des inégalités – de fortune, d'emploi, de culture, de pouvoir – proprement prodigieuses. **La fraternité** est cette solidarité imposée par les puissants, qui fait payer aux pauvres les erreurs des riches et les dettes insensées de pouvoirs incapables ou complices. La démocratie, c'est le risque des lobbies, des groupes de pression. Finalement, le vrai pouvoir est en ces divinités, mystérieuses pour le grand public, qu'on appelle 'les marchés' »
 (M. Bellet)¹¹



11 L'avenir du communisme, Bayard, 2013, p.23

C. ANESTHÉSIÉS ?

Rien d'étonnant à ce que nous soyons peu à peu anesthésiés, hypnotisés, entre un État à qui nous déléguons le rôle d'être solidaire à notre place et un Marché qui nous enjoint de consommer, encore et toujours, pour avoir l'impression d'exister.

Et le système est encore plus sournois qu'il n'y paraît au premier abord : **l'État lui-même nous enjoint de consommer**, puisqu'il se finance notamment par les impôts qu'il prélève sur les bénéfices des entreprises¹². Notre *devoir* de citoyens est de consommer pour doper la croissance des entreprises et donc les recettes fiscales de l'État.



Notre devoir de citoyens : consommer pour doper la croissance.
© Shutterstock.com/Minerva Studio

État et Marché main dans la main : cela fonctionnait relativement bien jusqu'à ce que le second en vienne à imposer sa loi au premier. Et jusqu'à ce que la croissance tombe en panne durable, notamment parce que nous en avons transféré une partie vers les économies des « pays émergents » qui sont devenus les ateliers de l'Occident.

Et cela fonctionnera de moins en moins car, nos dirigeants n'en ont pas encore suffisamment pris conscience¹³, cette croissance sans fin – pour peu qu'on arrive à la ressusciter – ne « colle » pas avec la finitude des ressources naturelles¹⁴, avec la nocivité de leur exploitation et de leur utilisation, ni avec la vulnérabilité de nos écosystèmes trop maltraités. Et l'on se rend compte depuis quelques lustres que ce duo ne répond pas non plus à notre besoin de sens, à nos aspirations profondes ; et que **ce système broie ce qu'il y a de plus précieux en nous : notre humanité**.

Aujourd'hui, nous sommes dans une impasse. Pour que le système actuel survive (avec sa relativement bonne protection sociale), il faut continuer à alimenter le monstre de la consommation et de la production, mais au risque de détruire notre « maison commune¹⁵ » (la planète) et de creuser encore des inégalités déjà vertigineuses. Et si l'État s'efface devant le Marché, renonçant à ses rôles de redistribution, de régulation et de protection des droits humains, l'avenir ne s'annonce plus rassurant.



12 De façon très inégale, on le sait : la clémence fiscale de l'État à l'égard des multinationales présentes sur notre territoire est un contresens du point de vue économique et budgétaire et un scandale du point de vue éthique et social.

13 Ou, s'ils en ont pris conscience, ils n'en tirent pas les conclusions et ne prennent pas les décisions qui s'imposent...

14 Et l'on ne pense pas ici seulement au pétrole, mais aussi à plusieurs métaux et roches rares qui sont utilisées dans nos technologies « d'avenir » : ordinateurs, smartphones, éoliennes, panneaux solaires...

15 Cf. l'encyclique du Pape François, *Laudato Si'*.

D. BESOIN D'ÉTAT

Il ne s'agit pas de jeter l'État aux orties : nous en avons plus que jamais besoin, pour autant qu'il soit au service du bien commun et non des intérêts des plus riches. Besoin qu'il reste et redevienne le garant des droits humains pour chacun, qu'il reste et redevienne un facteur de justice sociale et d'équité, afin que notre société ne soit pas laissée aux mains de ceux qui ne connaissent d'autres lois que celles du chiffre et du plus fort. Besoin de services publics, de culture, d'enseignement, de soins de santé, d'infrastructures, de sécurité sociale... fondés sur l'équité et la solidarité... **pour que le vivre-ensemble soit possible, mais aussi pour que l'économie puisse fonctionner.** L'État doit assumer son rôle de redistribution des richesses, pour d'évidentes raisons d'éthique, mais aussi pour des raisons économiques : l'OCDE¹⁶ lui-même reconnaît dans une étude que trop d'inégalités nuisent à la croissance économique.¹⁷

Les entreprises elles-mêmes, souvent enclines à critiquer l'État, ses impôts et ses fonctionnaires, ont besoin d'investissements publics pour être efficaces. Début 2016, la FEB¹⁸ s'est plainte d'un manque d'investissements publics dans les infrastructures ces dernières années, dont la fermeture des tunnels bruxellois n'est que la partie visible. « *Notre analyse montre que la Belgique dispose toujours d'une bonne infrastructure de base, mais que le manque d'entretien et de développement au cours des dernières décennies commence à se faire sentir. La qualité de notre infrastructure contraste de ce fait de plus en plus fortement avec celle des pays voisins. Une augmentation des investissements publics dans l'infrastructure s'impose donc.* » (Edward Roosens, chef économiste à la FEB)¹⁹

L'État est loin d'être démodé. Face aux défis des inégalités sociales, du dérèglement climatique et de la destruction de notre milieu de vie, des migrations, du vieillissement de la population, du terrorisme... **nos États doivent se donner les moyens d'assumer leurs responsabilités.** Cependant, les échéances électorales, qui imposent un court-termisme perpétuel, associées à une soumission volontaire aux



Les entreprises ont besoin d'investissements publics pour être efficaces
© Shutterstock.com/Milos Muller

diktats du monde économique et financier, les paralysent dans bien des domaines. Et, en matière d'environnement et de climat, entre autres, l'humanité ne peut plus se permettre l'immobilisme.

C'est pourquoi le moment est opportun pour remettre en lumière un troisième acteur de la marche de notre vie et du monde : nous...

E. LES CITOYENS : UNE PUISSANCE OUBLIÉE ?

... Nous, les citoyens, nous sommes en effet **capables de décider, choisir, désirer, imaginer, créer, gérer, partager, organiser autrement que sous la dictée, par nous-mêmes et ensemble.**

« *Nous ne pouvons pas toujours pleurer sur notre sort, chercher des boucs émissaires ou des moyens de nous dédouaner de notre responsabilité. Nous ne pouvons pas attendre de l'État qu'il nous offre une société idéale ou que les multinationales se réforment de l'intérieur. Donc il faut faire notre part, comme le dit la légende du colibri. (...) Et si nous sommes nombreux (...) nous pouvons modifier énormément de choses et orienter notre société vers un objectif plus positif.* »

(Pierre Rabhi)²⁰

¹⁶ Organisation de coopération et de développement économiques.

¹⁷ Voir <http://www.oecd.org/fr/els/soc/Focus-Inegalites-et-croissance-2014.pdf>

¹⁸ Fédération des entreprises de Belgique

¹⁹ Source : site internet de la FEB. Lien raccourci : <http://miniurl.be/r-14ag>

²⁰ Dans *Demain*, p.167-168.

Certes, ce n'est pas nouveau : les coopératives sociales, les associations, les initiatives citoyennes existent depuis longtemps pour répondre aux besoins des gens quand ceux-ci ne sont pas satisfaits par les pouvoirs publics. Notre sécurité sociale est née de sociétés mutuelles, d'initiatives d'ouvriers qui se sont cotisés pour permettre à leurs camarades malades ou âgés de ne pas mourir de faim. Mais lorsque des citoyens s'organisent, c'est le plus souvent pour *lutter contre* une injustice, une catastrophe, un projet immobilier ou industriel... L'économie sociale et solidaire, quant à elle, s'adresse au départ à un public socialement fragilisé, donc également pour remédier à une situation d'exclusion. Les mouvements sociaux traditionnels, comme les syndicats, se situent également dans **une optique de résistance, de défense des acquis.**



Les mouvements sociaux traditionnels se situent dans une optique de résistance, de défense des acquis.

Ce qui est nouveau, dans nombre d'initiatives citoyennes qui ont germé ces dernières années, c'est qu'elles se situent au contraire dans **une logique de création, de construction commune** plus que de résistance et de lutte. Et ce, même si elles servent notamment à accroître la résilience face à des événements extérieurs (crise écologique, énergétique, sociale, etc.). « Un autre monde est possible », clamait le mouvement altermondialiste dès les années 90 ; « nous le construisons déjà », semblent répondre tous ceux qui sont engagés dans le mouvement de la Transition, notamment.

La **résilience** « est un phénomène psychologique qui consiste, pour un individu affecté par un traumatisme, à prendre acte de l'événement traumatique pour ne plus, ou ne pas, avoir à vivre dans la dépression et se reconstruire » (source : Wikipedia). Au niveau d'un groupe, d'une communauté, d'une société, c'est la capacité d'absorber un choc (crise grave, catastrophe), de le dépasser et de continuer à fonctionner en s'adaptant aux nouvelles conditions. Cette résilience collective est possible surtout grâce à la diversité (des sources d'approvisionnement, des modes de fonctionnement, des compétences, etc.) et à la qualité des liens qui unissent les membres du groupe.

« **Un autre monde est possible** » appelait un changement dans les structures de gouvernement de la planète : face à une mondialisation croissante de l'économie et des enjeux liés aux inégalités sociales et à l'environnement, le mouvement réclamait que la démocratie s'adapte : qu'elle soit plus participative à la base (cf. l'expérience de Porto Alegre, au Brésil, notamment) et plus interconnectée au niveau international, pour tenir tête au monde économique-financier qui, lui, avait déjà très bien réussi sa globalisation. Pour faire face également à ces enjeux globaux (ressources, climat, inégalités) qui ne peuvent être envisagés dans le cadre des frontières nationales. Le Forum social mondial est né, au début des années 2000, **en réaction** au Forum économique mondial de Davos, et il avait d'ailleurs lieu presque à la même date, pour bien marquer le parallélisme.



« **Nous le construisons déjà** » est peut-être la résultante d'années d'interpellations et de propositions politiques qui n'ont pas été entendues. Le mouvement social a pris conscience qu'il ne fallait plus trop attendre du pouvoir politique, qui persistait invariablement dans la même voie néolibérale destructrice, malgré les protestations citoyennes et les crises économique-financières successives.

Et, puisque le monde politique n'avance pas, pourquoi l'attendre ? Pourquoi ne pas se retrousser les manches et **commencer à le construire nous-mêmes, cet autre monde possible ?** Et si le « nous » (des dizaines de milliers de personnes rassemblées lors de ces forums, plus toutes celles qui n'avaient pas pu faire le déplacement) de la protestation et de la résistance pouvait se muer en « nous » de la construction et de la résilience ?

En 2016, le Forum social mondial existe toujours²¹; il s'est tenu à Montréal au mois d'août²². Et son slogan s'est un peu modifié : « Un autre monde est possible » est devenu « Un autre monde est nécessaire. Ensemble il devient possible ». *Tiens, tiens...*



L'art, l'un des biens communs qui font de nous des humains égaux et fraternels. © Shutterstock.com/ lakov Filimonov

« *Le vrai défi, c'est de croire que nous, citoyens ordinaires, pouvons amener le changement. Nous ne sommes pas des atomes dans la société, nous sommes une communauté. Il faut se percevoir comme des êtres en relation, et non comme des individus isolés. Dès que tu sors de ton isolement, tu fais l'expérience de la puissance de la communauté. L'isolement que nous ressentons est une construction de ce système. C'est vital pour les multinationales de nous réduire à une identité de simples consommateurs. Voyons-nous comme des communautés créatrices. Les communautés de la terre, les communautés humaines, les communautés locales... et une force incroyable en jaillira.* »

Vandana Shiva²³

Cette redécouverte de la puissance créatrice du « nous » est favorisée par une autre prise de conscience : nous ne pouvons laisser plus longtemps aux entreprises multinationales le soin d'organiser la préservation et la distribution du bénéfice des biens communs. **L'eau, les semences, la terre, la faune, la flore, les ressources minérales, l'air, le climat... appartient à tous - passés, présents et à venir.** Nous leur devons la vie et nous avons le devoir de les préserver et d'en organiser équitablement l'usage. **La culture, l'art, les connaissances scientifiques et techniques, les savoirs ancestraux, les droits humains... sont aussi des biens communs qui font de nous des humains égaux et fraternels** – parce qu'habitants la même *maison commune*²⁴. Ils ne peuvent être réduits à l'état de banales marchandises, sous peine de mettre en danger justement notre commune humanité, en soumettant une majorité au pouvoir d'une minorité. Un pouvoir acquis par l'accaparement²⁵ et la marchandisation. Nous y reviendrons.

21 Voir le site <https://fsm2016.org/>

22 Et plus fin janvier comme le Forum économique mondial de Davos – un signe ?

23 Dans le film « En quête de sens », de Nathanaël Coste et Marc de la Ménardière.

24 Terme utilisé dans l'Encyclique *Laudato Si'* par le pape François.

25 Payant ou non : acheter des biens qui ne devraient être appropriés par personne relève de l'accaparement.

II. LES COMMUNS : DES CITOYENS SOLIDAIREMENT ORGANISÉS



Les citoyens sont capables de gérer une ressource de façon démocratique et solidaire.

Dans le foisonnement d'initiatives citoyennes auquel nous assistons ces dernières années, un mode de gestion particulier suscite de plus en plus l'intérêt des simples citoyens comme des historiens, économistes et sociologues : le **Commun**.

A. DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le Commun (avec une majuscule), c'est (re) découvrir que l'État et le Marché ne sont pas les seules puissances organisatrices possibles dans une société. On pourrait le décrire ainsi : des citoyens qui s'organisent autour d'une ressource, d'un projet, pour la/le gérer de façon éthique, durable et démocratique :

- **éthique**, d'une façon solidaire, donc dans un souci d'accessibilité à tous les membres de la communauté,
- **durable**, dans le respect de la ressource et de l'environnement en général, et de façon à ce que la ressource soit accessible à long terme, donc sans l'épuiser s'il s'agit d'une ressource naturelle

- **démocratique**, en élaborant une charte - écrite ou non - à respecter par les participants et en se donnant les moyens d'en sanctionner le non-respect.

Quand ces trois critères sont présents, on peut parler de **Commun**. Il s'agit donc d'un **mode de gestion** plus que d'un bien ou d'une ressource.

« Les Communs ne désignent pas ici ce qui est commun, mais **ce qui fait l'objet d'une prise en charge par une activité de mise en commun** et dès lors, c'est chaque fois l'activité qui « communise » la chose en l'inscrivant dans un espace institutionnel par la production de règles spécifiques à sa prise en charge. »²⁶

Le Commun suppose que **l'être humain est tout à fait capable de mettre en veilleuse un égoïsme** que certains considèrent comme un penchant naturel pour utiliser une ressource sans l'épuiser ni la détruire, dans un esprit de solidarité et de responsabilité. S'organiser, établir et respecter des règles communes dans l'intérêt de tous et de chacun-e, c'est possible !

²⁶ Christian Jonet, « Entreprises démocratiques et changement social - Quelles perspectives ? », *Barricade*, 2015. Disponible sur www.barricade.be



La tragédie des Communs n'est pas une fatalité.
© Vivre Ensemble Education

« LA TRAGÉDIE DES COMMUNS »

En 1968, le biologiste Garret Hardin publie dans la revue Science un article intitulé « La tragédie des Communs ». Il y prend l'exemple d'une pâture que doivent se partager plusieurs éleveurs. Il suppose que chacun aura tendance à ajouter des bêtes à son troupeau pour en tirer plus de valeur. Le bénéfice d'ajouter une bête sur la pâture lui revient à lui tout seul. Tandis que le coût (la diminution de fourrage disponible par bête) est partagé entre tous les éleveurs. Jusqu'à ce qu'il n'y ait plus rien à brouter sur le champ et que tous les éleveurs se retrouvent sur la paille.

Quelques décennies plus tard, Elinor Ostrom, prix Nobel de l'économie en 2009, lui répond en affirmant que partout dans le monde existent des communautés humaines qui s'organisent solidairement autour de ressources communes en respectant des règles qui en assurent la pérennité et l'usage équitable. Elle montre que ce mode de gestion est efficace et que l'être humain peut être aussi soucieux des autres que de lui-même.

Au-delà de ces grands principes, il est difficile de donner une définition plus précise des Communs, tant ils sont par nature nombreux et diversifiés. David Bollier, penseur des Communs, en propose la classification suivante :

- **les Communs de subsistance** : une fontaine ou un puits au milieu d'un village, un lavoir, un four à pain, un cours d'eau et ses poissons, une forêt et son gibier, des terres arables, des pâtures... Ils fonctionnent sans titre de propriété et le plus souvent sans argent. L'exemple le plus célèbre est celui dont les Communs tirent leur nom (*commons* en anglais) : au Moyen Âge, les paysans anglais faisaient paître leurs bêtes sur des terres communales, ou utilisaient les ressources de la forêt pour couvrir leurs besoins de base, même si officiellement ces terres et ces bois appartenaient au seigneur. Le droit coutumier réglait l'usage de ces ressources communes.



© Vivre Ensemble

Si l'exemple est célèbre, c'est surtout par les *enclosures*, le phénomène qui signa l'arrêt de mort de ces Communs : peu à peu, au fil des siècles, ces Communs furent remis en question, le Roi s'appropriant des terrains pour la chasse ou pour ses loisirs. Au XVII^e siècle, les riches bourgeois et commerçants se mirent à construire des murs pour délimiter des terrains et se les approprier. Ce processus de 'privatisation' porte le nom d'*enclosure*, qui désigne les murs en question.

Aujourd'hui, la terre (au sens de terrain) n'est plus un commun, du moins sous nos latitudes. Ni même un bien commun. Elle a toujours un propriétaire, qu'il soit public ou privé. Et elle coûte souvent très cher, même quand elle est destinée à produire de la nourriture. Un terrain public ou privé peut toutefois devenir un Commun s'il est confié à un groupe de citoyens qui le gèrent ensemble, de façon éthique, démocratique et durable. Des coopératives comme Terre-en-Vue²⁷ (en Belgique) ou Terre-de-liens (en France), veulent rendre à la terre son caractère commun en achetant des terres arables grâce à l'apport financier de citoyens et en les louant à des agriculteurs porteurs d'un projet respectueux de l'humain et de l'environnement.

- **Les Communs des peuples indigènes :** leurs savoirs ancestraux sur les propriétés curatives des plantes ou sur le fonctionnement de leur écosystème, les semences²⁸ qu'ils ont sélectionnées au fil des générations, les pratiques culturelles traditionnelles, leur territoire et ses ressources naturelles... Ces peuples doivent aujourd'hui lutter pour que ces Communs ne leur soient pas volés par les multinationales qui cherchent à breveter ces plantes, ces semences, acheter leurs terres... pour en tirer profit, les privant ainsi de ce patrimoine séculaire.
- **Les Communs civiques et sociaux :** ce sont les repair'cafés, les Services d'échanges locaux (SEL) ou banques de temps, le covoiturage (entre citoyens, quand il n'y a pas d'objectif de profit), certaines potagers collectifs...

Ces trois premiers types de Communs se situent hors du système économique, de l'activité commerciale, de la recherche de bénéfice sonnante et trébuchante. Les bénéfiques, on le devine aisément, sont notamment la cohésion et la justice sociales ainsi que la durabilité. Sans parler (mais en le soulignant quand même) du plaisir, pour ne pas dire du bonheur, que la gratuité et le « faire ensemble » apportent à ceux qui les pratiquent.



Le repair'café : un Commun civique et social.
© Repair'café Braine-l'Alleud

Mais les Communs sont-ils compatibles avec l'économie, avec l'échange marchand ? « Pourquoi pas ? » répond Jonathan Piron, d'Etopia²⁹. L'économie sociale et solidaire le prouve depuis des décennies. Une initiative économique peut être considérée comme un commun « dans la mesure où elle respecte les trois principes qui pourraient être des logiques locales, équitables, réactives vis-à-vis des besoins des communautés et responsables vis-à-vis de ces dernières. » On peut citer les groupes d'achats communs (GAC), les GASAP - AMAP³⁰, les monnaies complémentaires, des entreprises coopératives avec une forte démocratie interne, comme le groupe Terre³¹ ou, en France, Pochéco (vu dans le film « Demain ») ou la NEF, coopérative financière d'épargne et de crédit³². Les logiciels libres peuvent aussi appartenir à cette grande famille des Communs.



28 Sur les semences, voir pages 20 et suivantes.

29 Centre d'animation et de recherche en écologie politique

30 GASAP : Groupe d'achat solidaire de l'agriculture paysanne. AMAP : Association pour le maintien de l'agriculture paysanne. Le terme AMAP est plus utilisé en France, mais les deux initiatives sont similaires.

31 www.terre.be

32 NEF : www.lanef.com

B. ET CONCRÈTEMENT ?

Si définir les Communs est difficile, on peut par contre développer quelques exemples qui aident à mieux les cerner.

« COMMONS JOSAPHAT » : UNE FRICHE EN COMMUN

A Schaerbeek, des habitants se sont approprié l'avenir d'un futur quartier qui doit être construit sur un terrain appartenant à la Région de Bruxelles-capitale. Mais laissons-les se présenter³³:

« Le site Josaphat est un terrain quasiment vierge de 24 ha à Schaerbeek – Evere, près du parc qui porte le même nom, c'est une des dernières réserves foncières sur le territoire bruxellois, propriété de la Région de Bruxelles Capitale. Dans les prochaines années, un nouveau quartier y sera construit. Le collectif Commons Josaphat se préoccupe de l'avenir de ce site. Nous proposons de le transformer, dans l'espoir qu'il puisse évoluer d'une propriété publique vers un quartier en bien commun.

Dès le début du projet et l'usage temporaire de la friche, on expérimente la cogestion. La première étape sera d'élaborer en commun une charte pour le projet Josaphat. Une nouvelle structure est créée, regroupant habitants, utilisateurs et pouvoirs publics. Cette structure est propriétaire du site et est responsable de son développement et de sa gestion.

Les futurs habitants, riverains, les utilisateurs et acteurs économiques sont invités à participer à la conception et ensuite à la gestion du quartier. »

Les projets ne manquent pas : des coopératives répondant aux besoins locaux et créant des emplois, dans l'esprit des circuits courts et de l'économie circulaire ; préserver et développer le patrimoine naturel du lieu (mares, rivières...) ; une diversité de logements : intergénérationnels, sociaux, groupés, en Community Land Trust³⁴, en autoconstruction... ; un espace public conçu comme lieu de communication, de rencontre et de débat ; des équipements collectifs (écoles, maisons, création et gestion de quartier, ateliers, centres de sport, maisons de santé,...) gérés par les citoyens eux-mêmes ; une mobilité douce qui privilégie les piétons et les cyclistes...

En attendant la réalisation de ces projets, des ateliers et activités sont organisés, un potager a vu le jour, et peu à peu les riverains s'approprient le terrain. L'avenir dira ce qui aboutira, parmi tous ces beaux projets ; ce qui est certain, c'est qu'après un tel processus participatif citoyen, on n'imagine pas un seul instant que les autorités régionales imposent un projet « tout fait » et ne tiennent pas compte de la pépinière d'idées et d'engagements qui a germé ces dernières années autour de cette friche.

On conçoit par contre sans peine les liens que les habitants ont noués entre eux, la prise de conscience du pouvoir qu'ils peuvent avoir sur ce qui se passe dans leur commune, l'envie de rêver et de mener à bien des projets collectifs...



Les futurs habitants, riverains, les utilisateurs et acteurs économiques sont invités à participer à la conception et ensuite à la gestion du quartier. © Commons Josaphat.

³³ Voir le site <https://commonsjosaphat.wordpress.com/>

³⁴ Voir au chapitre 5, où le Community Land Trust est expliqué en détails.

COMMUNA : DES MAISONS EN COMMUN

Une maison, si on le décide, peut devenir un Commun. C'est ce que fait l'asbl Communa³⁵, qui entend s'attaquer au problème des logements vides à Bruxelles. Son outil ? Le contrat d'occupation temporaire. Une formule souple qui arrange autant le propriétaire que les habitants. Car la commune taxe les logements trop longtemps inoccupés. Grâce au contrat d'occupation temporaire, le propriétaire échappe donc à cette taxe et son logement est entretenu.

Mais l'association ne se contente pas de faire progresser le droit au logement – ce qui est déjà très bien : elle entend aussi créer une dynamique communautaire au sein de la maison (qui peut être grande, comme c'est le cas à Uccle, non loin de l'Observatoire), mais aussi dans le quartier, notamment par l'organisation d'une table d'hôtes à prix libre, chaque mercredi. Des activités culturelles (musique, théâtre), y sont aussi proposées³⁶. Le mode de vie des habitants provisoires est fondé sur l'autogestion, la consommation responsable et l'autosuffisance.



Convivialité, autogestion, autosuffisance et consommation responsable :
l'asbl Communa, à Bruxelles.
© Communa asbl

35 Voir son site Internet : www.communa.be

36 Voir <http://www.dhnet.be/regions/bruxelles/uccle-un-squat-legal-pour-lutter-contre-les-logements-vides-56d757793570ebb7a8e8480c> .

III. NOTRE AVENIR EN COMMUN : LE POUVOIR DES CITOYENS

Si les Communs répondent à des critères relativement précis et font l'objet d'études savantes, ils sont surtout intéressants pour ce qu'ils révèlent de la puissance d'agir des citoyens. On le constate autour de nous : **les Communs s'inscrivent dans une dynamique globale de reprise en main de la « res commune » (la chose commune) par des citoyens organisés, responsables et solidaires.** Ces initiatives citoyennes qui fleurissent 'par la base' n'ont pas pour fonction de se substituer à l'État, de le renverser. Au contraire, elles renforcent la démocratie en la faisant revivre à la base, en la nourrissant par les racines, à hauteur de citoyen. Car, comme le dit Vandana Shiva, « *une démocratie ne peut fonctionner correctement à l'échelle nationale ou internationale si toute démocratie locale est morte* »³⁷.

« À mes yeux, la démocratie ne se ramène pas au fait de pouvoir voter tous les quatre ou cinq ans, elle doit avoir la capacité de peser sur le quotidien, de réinventer les systèmes qui nous entourent et de ne pas laisser cela entre les mains des lobbies qui influencent les politiques. »

(Olivier de Schutter)³⁸

Elles sont du reste indispensables pour sortir de l'impasse et inventer concrètement un nouveau mode de vie qui succédera à celui que nous connaissons. Elles renforcent l'autonomie des populations qui y participent et, par là, leur résilience et leur liberté.

« L'avenir ne viendra pas d'un programme porté par des organisations centralisées et hiérarchisées, mais de l'action de citoyens connectés en réseaux »

(Michel Gheude)³⁹

A. NOTRE ASSIETTE ET CE QU'IL Y A AUTOUR

L'exemple de l'alimentation est très parlant et permet de mieux comprendre la dynamique qui est à l'œuvre.



Notre alimentation est sous le contrôle de l'agro-industrie.
© Vivre Ensemble Education

Notre alimentation occidentale est aujourd'hui majoritairement assurée par l'agro-industrie qui utilise des méthodes mortelles pour la terre, pour l'eau, pour la faune, pour l'être humain enfin, à plus long terme.

À force d'être gorgée de produits chimiques (désherbants, pesticides...), la terre cultivée industriellement est vidée de toute forme de vie, comme les vers de terre, visibles à l'œil nu, mais aussi des milliers de bactéries qui lui permettraient de se régénérer. Au point qu'aujourd'hui, sans apports chimiques extérieurs, la productivité chuterait de façon vertigineuse⁴⁰.

Les semences⁴¹ (dont celles qui sont génétiquement modifiées pour supporter les herbicides), les pesticides et les engrais sont produits par les mêmes multinationales, dont la bien connue Monsanto. Il est donc illusoire de compter sur elles pour sortir de cette spirale mortifère.

37 Dans « Demain, un nouveau monde en marche », Cyril Dion, Actes Sud, 2015, p. 303

38 Porte-parole auprès des Nations-Unies pour le droit à l'alimentation de 2008 à 2014. Dans « Demain – Un nouveau monde en marche », Cyril Dion, Actes Sud, 2015, p.45

39 « Le capitalisme a-t-il une fin ? » dans Agir par la culture, n°45, printemps 2016.

40 Voir le film de Coline Serreau, « Solutions locales pour un désordre global », et en particulier les interventions de Lydia et Claude Bourguignon, microbiologistes des sols, dont des extraits sont visibles sur www.youtube.com

41 Au sujet de la privatisation des semences, voir aussi page 23.

Il devient très difficile pour les paysans de conserver leur autonomie face aux géants de l'industrie des semences et des produits chimiques destinés à l'agriculture. Le consommateur, quant à lui, n'est plus vraiment libre de choisir ce qu'il mange : dans la grande distribution, seules quelques variétés lui sont proposées, les plus rentables, les plus esthétiques, et l'acheteur ne sait rien des traitements chimiques subis pas les aliments qu'il s'apprête à manger.

C'est ce qui fait dire à Pierre Rabhi qu'aujourd'hui, quand on passe à table, on ferait mieux de se souhaiter « bonne chance » que « bon appétit ». Et que cultiver son jardin devient un acte subversif. C'est un fait : **les initiatives citoyennes autour de l'alimentation vont bien au-delà de la culture des légumes.** Elles sont aussi des moyens de renforcer **l'autonomie**, la **participation citoyenne** et la **résilience** des communautés. Et de ne pas rester les bras croisés en attendant que la solution vienne de l'État.



Cultiver son jardin devient un acte subversif. © Vivre Ensemble Education

On le voit notamment Outre-Atlantique, à **Detroit**, ville américaine véritablement sinistrée après la fermeture des usines et entreprises du secteur automobile qui faisaient jadis sa prospérité. Un peu partout dans la ville, des potagers urbains ont vu le jour. Ils nourrissent bien sûr les habitants, mais pas seulement : **une dynamique sociale reprend vie**, des liens se nouent entre habitants de toutes les générations, des emplois sont créés... « *Le problème n'est pas simplement de rendre la nourriture disponible, il s'agit de reprendre*

*le pouvoir sur notre alimentation, sur notre système politique et social, de devenir résilients, autonomes. (...) Nous avons assez subi, pendant de nombreuses années. **Aujourd'hui, nous en avons assez d'attendre que quelqu'un vienne s'occuper de nous.** Nous ne pouvons pas nous contenter de résister et de réagir, il nous faut être créatifs pour **construire le monde dans lequel nous voulons vivre.** Car personne ne viendra nous sauver... »*

(Shane Bernardo)⁴²

« Au terme d'un mandat de six années, à parcourir le monde et à produire des rapports sur le droit à l'alimentation, j'arrive au constat que la transition doit venir par le bas. On a trop longtemps compté sur les gouvernements pour opérer le changement. Ce sont les innovations sociales, dont les citoyens sont porteurs, celles où les petits agriculteurs s'allient avec les consommateurs et les autorités locales pour inventer de nouvelles manières de consommer et de produire, qui peuvent conduire le changement ».

(Olivier de Schutter)⁴³

B. CONSOLIDER LE VIVRE-ENSEMBLE

En se mobilisant autour d'un projet, en créant un « commun », les citoyens ne répondent pas seulement à un besoin comme celui de se nourrir ou de se loger. **Ils apprennent aussi à se connaître, se respecter, à valoriser leurs diverses et multiples compétences, à dialoguer, à se mettre d'accord**, à prendre des décisions et à mettre en place des règles pour que le projet prenne forme et perdure dans de bonnes conditions. Ils recommencent à prendre soin les uns des autres.



Autour du potager, recommencer à prendre soin les uns des autres.
© Institut de la vie asbl

⁴² Shane Bernardo est l'un des piliers du Earthworks Urban Farm, un projet mené par des moines capucins près de Detroit, Dans « *Demain – Un nouveau monde en marche* », Cyril Dion, Actes Sud, 2015, p.45

⁴³ Id., p.50.

On le voit aussi chez nous, autour des potagers communautaires que des associations mettent en place. Des personnes précarisées y retrouvent du lien social (et aussi les légumes frais !), une activité agréable et valorisante, parfois

un moyen de se former à une profession... Ces potagers sont créateurs de liens sociaux avec les habitants du quartier, les enfants des écoles avoisinantes...

LA FERME DE FROIDMONT : DU POTAGER À LA TABLE, INSERTION PROFESSIONNELLE ET LIEN SOCIAL

Voici une dizaine d'années, Thierry de Stexhe était encore directeur des ressources humaines dans de grandes entreprises. Suite à une remise en question professionnelle et personnelle – on oserait presque dire existentielle – sur le sens de son travail, Thierry décide de mettre ses talents et son expérience au service de personnes moins favorisées. Il n'hésite pas longtemps lorsque les Dominicains quittent la Ferme de Froidmont qu'ils occupaient jusqu'alors à Rixensart. En 2010, il y lance l'association « la Ferme de Froidmont Insertion » qu'il anime depuis lors au quotidien.

Un bail emphytéotique lui permet d'investir les lieux. Il y développe une entreprise d'insertion socioprofessionnelle avec une formation en cuisine dans le restaurant bio « La table de Froidmont » et une formation en maraîchage bio sur 3 hectares avec des potagers urbains cultivés selon les principes de l'agroécologie et de la permaculture.

Chaque année, une bonne quinzaine de stagiaires entourés de leurs formateurs régaler les clients du restaurant grâce à des fruits et légumes cultivés localement et dans le respect de l'environnement. Une dizaine de futurs maraîchers bio se forment chaque année. Des logements sont aussi disponibles, à prix réduit, pour des personnes ou des familles en difficulté. La Ferme de Froidmont a les portes grandes ouvertes sur l'extérieur : des particuliers prêtent des terres à l'association pour créer des potagers ; un marché où les stagiaires apprennent à commercialiser leurs produits y est organisé chaque mercredi ; un jardin partagé de 60 parcelles est mis à la disposition des habitants et des demandeurs d'asile passés par le centre Fédasil tout proche. Enfin, les collaborations avec d'autres organisations sont très nombreuses.

« Les personnes qui nous contactent pour le restaurant, les salles à louer et nos formations viennent d'horizons de plus en plus diversifiés, se réjouit Thierry de Stexhe. Ils le font pour les services que nous proposons, mais aussi parce qu'ils se sentent en accord avec le projet et les valeurs qu'il incarne. Ainsi, chaque troisième vendredi du mois, nos Apéros de Froidmont rassemblent une belle diversité de personnes dans une ambiance chaleureuse ».

Le maraîchage bio et la restauration ne sont pas des objectifs en soi. Au cœur du travail quotidien, Thierry et son équipe ont à cœur de faire passer des valeurs positives : chacun-e a son mot à dire et peut apprendre des autres, chacun-e a sa part de responsabilité à prendre et peut ainsi se changer et, à son échelle, changer le monde.



Des formations en maraîchage bio et en restauration.

Et ce vivre-ensemble qui renaît localement est précieux aujourd'hui, alors que le manque de cohésion sociale fait des ravages de toutes sortes. Et l'on ne parle pas ici seulement de la folie meurtrière des jeunes djihadistes. De plus en plus de personnes vivent non seulement seules (un ménage sur deux à Bruxelles, par exemple), mais aussi isolées socialement. C'est en particulier le cas de personnes âgées. En France, la canicule de l'été 2003, qui a tué 15000 personnes en dix jours, a fait prendre conscience de cet isolement qui s'est révélé meurtrier.

Les personnes vivant dans la pauvreté risquent elles aussi plus que les autres de souffrir d'isolement social : leur manque de moyens financiers mobilise toute leur énergie pour la survie et laisse peu de place aux relations sociales. D'autre part, la honte qu'elles éprouvent par rapport à leur situation ou leur faible confiance en soi les retient d'aller vers les autres pour demander de l'aide ou simplement pour participer à la vie sociale.

On a souligné plus haut l'importance d'un État solide **en cas de crise aiguë**. Tout aussi importante est **la densité du tissu social** dans ce genre de situation, afin que les plus fragiles, physiquement ou socialement, ne soient doublement pénalisés, voire mis en danger, et que la violence du « sauve qui peut » ne prenne le dessus. « *Il ne s'agit pas de cultiver de la nourriture. Ça, tout le monde peut le faire, c'est facile*, estime Estelle Brown, guide à Totmorden⁴⁴. *Il s'agit de construire une communauté. Car, quand les ennuis arrivent, c'est votre capacité de faire ensemble, de partager et de prendre soin les uns des autres qui fait la différence* ».⁴⁵

On voit que le renforcement des relations entre les gens, qui est une condition de l'efficacité de la gestion commune des ressources (il faut que les participants « se connaissent et bâtissent une confiance réciproque »⁴⁶), en est aussi une conséquence positive, qui aboutit à un enrichissement de la démocratie à la base.

Et si les initiatives liées à l'alimentation telles que les potagers collectifs, les circuits courts, la mise à disposition de terres cultivables... ont tant de succès, c'est que nous sentons bien qu'**il y a un lien étroit entre alimentation et politique**

au sens large (le pouvoir, la démocratie, le vivre-ensemble). Vandana Shiva l'explique ainsi : « *Pour moi, il s'agit du cœur même de l'enjeu démocratique, car nous sommes ce que nous mangeons. Si les paysans n'ont pas le droit de conserver leurs semences et de les reproduire, si la population ignore d'où vient sa nourriture et comment elle a été élaborée (c'est le cas aux États-Unis où l'étiquetage OGM n'existe pas), si des firmes contrôlent ce que nous mangeons, alors l'aspect le plus intime de notre liberté – sustenter notre corps, le maintenir en bonne santé ou non – nous est retiré. En comparaison, tous les autres aspects de la démocratie ne sont que de jolies peintures sur les murs* »⁴⁷.

C. SAINTE DIVERSITÉ

Les Communs et les autres initiatives locales qui s'y apparentent n'ont pas pour vocation de s'imposer comme un nouveau mode de gestion qui supplanterait les autres. S'ils naissent parfois pour pallier les défaillances de l'État, ils ne s'y opposent pas : celui-ci aurait au contraire tout intérêt à jouer la complémentarité, à les encourager et à favoriser ainsi la cohésion sociale et la résilience globale de la société. Ce qui ne veut pas dire qu'il peut se dédouaner de son rôle régulateur et redistributeur des richesses. **Plusieurs types de moteurs d'action peuvent coexister et se renforcer mutuellement dans une même société.** C'est un signe de vitalité démocratique.

« *Ce dont nous avons besoin*, affirme Elinor Ostrom, spécialiste des Communs, *c'est d'une multiplicité de schémas de fonctionnement, et non pas d'un ou deux modèles dominants. Plus les fondations de notre économie politique seront diversifiées, plus notre futur sera assuré. Ce qui ne sera pas le cas si nous laissons une paire de modèles structurels dominer notre économie politique* ».⁴⁸

La **diversité** est d'ailleurs de plus en plus souvent mise en avant comme **facteur de résilience** : c'est vrai pour les milieux naturels (faune et flore), qui résistent d'autant mieux aux maladies et aux conditions climatiques difficiles que la diversité y est grande. Mais c'est aussi vrai dans

44 Totmorden, ville du Yorkshire, en Grande-Bretagne, est la ville où sont nés les « Incroyables comestibles », qui consistent à cultiver des fruits et légumes dans des lieux publics, afin de les mettre à la disposition de tous les citoyens.

45 Dans « Demain – Un nouveau monde en marche », Cyril Dion, Actes Sud, 2015, p.75

46 Elinor Ostrom, spécialiste des Communs, Prix Nobel d'économie 2009, dans Le Nouvel Observateur, 16 juin 2011.

47 « Demain », p. 305

48 Le Nouvel Observateur, 16 juin 2011.



La diversité : un facteur de résilience, pour le potager comme pour la démocratie !
© Shutterstock.com/ OMMB

les domaines économique, social et politique, où la *monoculture* accroît la fragilité du système concerné. En économie, par exemple, les monnaies locales complémentaires permettent à une économie de continuer à fonctionner localement lorsque le système monétaire dominant est défaillant⁴⁹.

La diversité dans ce que nous appellerons la 'gestion de la cité', pour ne pas utiliser le mot « politique » qui apparaît ici trop réducteur, est une force car elle permet d'épouser les méandres de la réalité, de cultiver la créativité, de s'adapter aux contextes sociaux, géographiques, économiques, humains d'un lieu donné, de réagir aux crises. Cette capacité des citoyens à réagir à se prendre en mains ne devrait pas déplaire à notre État *social actif* qui vise à responsabiliser les citoyens par rapport à leur propre situation sociale. Cependant, le fait que cela se fasse de façon collective n'est pas prévu au programme

néolibéral, et c'est en cela que les Communs et les initiatives liées à la Transition ont un côté révolutionnaire, au sens de « novateur » et à contre-courant.

Pour les partisans de ce mode de gestion collective, il s'agit d'ailleurs d'une **évolution inéluctable** plus que d'une révolution, car les défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui ne peuvent être relevés avec les outils de la démocratie actuelle. Ces outils séculaires n'avaient pas, quand ils ont été créés, à gérer le défi climatique, la financiarisation de l'économie, la prise de pouvoir des multinationales... L'économie, au sens premier de gestion de la *maison commune* – un sens politique en fait – doit s'adapter à la donne actuelle et donc accueillir autant les remises en question que les nouvelles formes de participation et de gestion citoyennes des biens communs.

49 Voir « Monnaies locales : quand l'euro ne suffit plus », analyse publiée par Vivre Ensemble en 2013. <http://vivre-ensemble.be/Monnaies-locales-quand-l-euro-ne> et « La monnaie citoyenne, un outil de transition ? », 2016 <http://vivre-ensemble.be/La-monnaie-citoyenne-un-outil-de-Transition>

IV. À MOI OU À NOUS ? PROPRIÉTÉ PRIVÉE ET COMMUNS

A. SACRÉ DROIT DE PROPRIÉTÉ !

Les Communs et toutes les initiatives citoyennes qui s'y apparentent retissent donc ce tissu social tellement mis à mal par nos modes de vie. Mais ce n'est pas leur seule vertu : ils nous invitent également à nous interroger sur l'un des fondements de notre société : **le dogme de la propriété privée, considérée comme un droit sacré.**

Une grille, une clôture, un panneau « propriété privée, accès interdit » : la propriété privée est une notion qui nous est familière.



La propriété privée : une notion familière

Le « c'est à moi », « c'est le mien » des enfants traduit notre besoin d'avoir des choses qui nous appartiennent⁵⁰, qui nous procurent un sentiment de sécurité. En effet : posséder une maison, c'est l'assurance d'avoir un toit ; posséder une voiture, c'est pouvoir se déplacer à volonté sans dépendre d'autrui. Au-delà du strictement utilitaire, nous possédons un certain nombre de choses avec lesquelles nous entretenons des liens affectifs. Elles sont comme des prolongements de nous-mêmes : livres, objets chargés de souvenirs ou décoratifs... ils matérialisent notre personnalité, notre passé, nos goûts, nos rêves. N'a-t-on pas l'impression, quand on perd un objet qui nous est très cher,

qu'on nous « arrache une partie de nous-mêmes » ? Ou, quand un cambrioleur s'introduit dans notre maison, d'avoir été physiquement agressé ?

Dans notre culture, la propriété est donc un élément important de notre sécurité d'existence physique et psychologique.

D'un point de vue socio-économique, être propriétaire d'un certain nombre de biens est un rempart contre la pauvreté : non seulement cela permet d'accéder à l'autonomie et de ne pas dépendre d'autrui pour sa survie, mais cela donne la possibilité de faire face à une difficulté inattendue en se défaisant de ces biens. La propriété, pas seulement immobilière, est une forme d'épargne qui sécurise.



La propriété privée : le gage d'une certaine sécurité d'existence...
© Vivre Ensemble

Ne pas posséder assez entraîne une dépendance (vis-à-vis des proches ou de la société) qui **prive de liberté** : celle de décider de sa vie et de l'usage de ses maigres revenus, d'abord. Mais ce manque de ressources propres affecte aussi la liberté dans les domaines de la mobilité, de la culture, des loisirs, du logement...

Ne pas posséder assez empêche de participer pleinement à la société, d'y développer ses compétences et d'établir des relations épanouissantes avec les autres.

« Une société de semblables est une société dans laquelle chacun dispose au moins de ressources et de droits suffisants pour être lié aux autres par des relations d'interdépendance et pour faire réellement partie du jeu social ».

Robert Castel

50 « L'instinct d'appropriation est visible au quotidien dans la manière qu'a l'enfant, sans défense et dépourvu de possessions, d'apprendre à s'exprimer avec les mots « mien » et « mienne ». Toutes les disciplines du savoir humain ont souligné cette dimension anthropologique de base, qui peut être qualifiée d'existentielle humaine. » Demetrio Velasco Criado, professeur de Pensée politique à l'Université de Deusto (Bilbao), dans « La propriété privée est-elle un vol ? », publié par Cristianisme i Justícia, 2008. <https://www.cristianismeijusticia.net/files/PDF/ct155.pdf>

En ce sens, la propriété est une voie vers la liberté, l'émancipation, la dignité, la participation.

On peut donc la considérer comme un droit, dans la mesure où elle est un marche-pied pour accéder à d'autres droits humains.

LA PROPRIÉTÉ : LUMIÈRES... ET OMBRES

La propriété, un droit ? Il n'en a pas toujours été ainsi. La propriété n'est bien entendu pas née avec l'humanité. On imagine mal les chasseurs-cueilleurs délimitant leur territoire nourricier par des haies de laurier ou des barrières en bambou. Dans les récits mythologiques, la propriété privée apparaît comme une déchéance après un âge d'or où la nature produisait en abondance sans qu'il soit nécessaire à quiconque de s'en approprier les fruits. « La propriété privée était perçue comme corrompue parce qu'elle demandait beaucoup de main-d'œuvre tout en n'étant pourtant pas assez productive. »⁵¹

À l'époque des Lumières, la perspective s'inverse : la propriété privée est présentée comme un progrès, un élément civilisateur qui sort la société de sa sauvagerie et de son insécurité primitives.

Et dans les lois ? Dans le droit romain, celui qui possède un bien pendant assez longtemps (au moins deux ans pour des terres) se voit octroyer le statut de propriétaire de ce bien. Les citoyens de Rome, souvent des agriculteurs, qui acceptent d'aller se battre pour l'empire reçoivent en échange un terrain qu'ils trouvent à leur retour. Ces terres sont « prélevées sur le territoire public (l'*ager publicus*), [...] confisquées aux peuples conquis de l'Italie »⁵². L'accaparement et la privatisation ne datent pas d'hier...

Quelques siècles plus tard, c'est en Angleterre que la propriété va prendre le dessus sur le « commun ». Du XII^e au XIX^e siècle, la petite bourgeoisie et l'aristocratie s'approprient peu à peu les terres sans limites visibles jusqu'alors cultivées par les villageois qui les géraient en commun. Ils se partageront ces terres en les entourant de murs – *enclosures*, chassant les paysans vers les villes où ils ne trouvent le plus souvent que la misère.

Le droit de propriété que nous connaissons aujourd'hui est quant à lui un héritage de la Révolution française : il figure dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Il fait partie des quatre droits naturels, avec la liberté, la sûreté et la résistance à l'oppression. « **La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité** »⁵³.

Ce droit a ensuite été repris dans les différents textes relatifs aux droits humains et au droit tout court : le Code Napoléon, les textes européens et internationaux, dont la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, à l'article 17 : « Toute personne, aussi bien seule qu'en collectivité, a droit à la propriété. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété. »

Notre Constitution reprend à peu près les mêmes termes : « Nul ne peut être privé de sa propriété que pour cause d'utilité publique, dans les cas et de la manière établis par la loi, et moyennant une juste et préalable indemnité ». Art. 16

Notons qu'aujourd'hui encore, la propriété est vécue de façon différente selon les cultures. Certaines populations d'Afrique ou d'Amérique latine ne possèdent pas de titre de propriété officiel : elles cultivent, individuellement ou collectivement, les terres de leurs ancêtres et jusqu'il y a peu personne ne s'en souciait. Aujourd'hui, la chasse aux ressources naturelles et la spéculation foncière sont telles que ces populations sont bien démunies face aux multinationales qui veulent racheter ces terres.

51 http://www.nonfiction.fr/article-6886-une_histoire_de_la_propriete.htm

52 http://www.nonfiction.fr/article-6886-une_histoire_de_la_propriete.htm

53 Article 17 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789)

Si la propriété est un droit, cela veut-il dire qu'il est interdit de l'interdire ? Qu'elle ne peut avoir de limite ? Que posséder une maison ou cinq immeubles, c'est du pareil au même ? Qu'avoir une voiture pour véhiculer sa famille équivaut à collectionner les bolides à 500 000 euros/pièce ? Que posséder un lopin de terre pour y cultiver ses légumes ou acheter une île entière pour y construire un complexe touristique de luxe, c'est chou vert et vert chou ?

« Les riches veulent absolument préserver leur mode de vie. Ils concentrent toute la richesse et entendent bien la garder. Ils estiment donc qu'ils ont tous les droits. »

(Michel Pinçon, sociologue)⁵⁴

B. MONDE À VENDRE

La dimension historiquement sacrée de la propriété privée, la valorisation de l'accumulation de richesses caractéristique du capitalisme et la conviction néolibérale que la libre concurrence est la panacée dans tous les domaines, face à un État jugé par essence lourd et inefficace... tout cela a entraîné la privatisation de la plupart des ressources naturelles.

Poser des limites au droit de propriété n'est pas facile, tant notre culture dominante tend à « donner un propriétaire – et donc un prix – à toute chose, toute ressource, pour la faire entrer dans le marché »⁵⁵. La propriété ne se limite en effet plus aujourd'hui à l'immobilier ou à un bout de terrain : elle s'étend à l'eau, aux semences, aux légumes et aux plantes médicinales, aux logiciels, aux idées, aux mots, à la terre, aux gènes... tout ou presque tout aujourd'hui peut être approprié, breveté, acheté.



Le marché des émissions de CO₂ a « privatisé » l'air.

« La bataille pour la vie – de tout citoyen – est devenue aujourd'hui encore plus dramatique et nécessaire car les groupes sociaux dominants sont en train de réussir à imposer dans le monde entier leur prétention à être, devenir ou rester propriétaires privés de toute forme matérielle et immatérielle de la vie. À la base d'une telle prétention, se trouve une conception matérialiste et marchande de la vie qu'ils ont réussi à faire accepter et partager par l'opinion publique en général (tout est marchandise, tout peut être acheté et vendu, la valeur de toute « chose » est déterminée par son utilité d'échange, le marché est le régulateur « naturel » de la valeur économique de tout bien...).

Le marché des émissions de CO₂ a réifié et « privatisé » l'air. Il en va de même des organismes vivants et de la connaissance par les brevets/droits de propriété intellectuelle et de l'éducation (le World Education Market en est à sa dixième édition...). **L'eau, la santé, l'alimentation, le logement, la retraite, l'assurance-vie sont tombés, sous l'imposition des groupes dominants, dans l'univers marchand. Une véritable violence planétaire est en cours sur les personnes et la vie. Il est temps de libérer la vie de la Terre et le devenir de milliards d'êtres humains d'un tel esclavage, source d'une grande injustice sociale mondiale ».**

Riccardo Petrella, préface de « Sans terre pas d'avenir », étude d'Entraide et Fraternité, février 2011.

54 Sur le site du journal L'humanité : <http://www.humanite.fr/les-riches-estiment-qu'ils-ont-tous-les-droits-604453>

55 Laure de Hesselle, Les biens communs, l'alternative au capitalisme ?, dans Imagine, n°104, juillet-août 2014.

Le monde politique a confié les clés de la maison commune aux patrons des entreprises transnationales et aux marchés financiers. Même s'ils ne sont pas encore privatisés, les services publics sont en voie de l'être et ils sont soumis à des impératifs de rentabilité comme les entreprises privées, en vue de leur ouverture à la concurrence. Conséquences :



- la pression sur les travailleurs augmente : pour livrer le courrier ou faire circuler les trains, par exemple, il faut faire plus avec moins de moyens et moins de personnel. C'est une tendance que l'on trouve aussi dans le secteur privé et qui n'est évidemment pas sans lien avec l'«épidémie» de *burn-out* que l'on connaît aujourd'hui.
- les services les moins rentables ont tendance à être supprimés. C'est ainsi que ferment des bureaux de poste ou des gares rurales peu fréquentées, que les horaires de certains trains et bus sont rognés, quand les lignes ne sont pas carrément supprimées. Les premières victimes de ces mesures sont les personnes les plus pauvres, parce que ce sont elles qui dépendent le plus des services publics dans la vie quotidienne.

Ce passage de la propriété publique à la propriété privée satisfait rarement les populations, et pour cause : les prix augmentent, parfois de plusieurs centaines de pour cent (c'est le cas de la privatisation de l'eau, dans certains pays), creusant les inégalités sociales, les droits des travailleurs sont mis à mal, la qualité du service diminue et, dans certains secteurs, la sécurité en pâtit.



Par souci de rentabilité, certaines gares rurales sont fermées.

Dans les pays du sud, où ces privatisations faisaient partie des plans d'ajustement structurel, elles ont eu des conséquences catastrophiques sur la santé, l'éducation et la sécurité alimentaire des populations. Aujourd'hui, **ces privatisations sont en marche dans l'Union européenne** et elles sont exigées dans des pays européens en forte crise comme la Grèce ou le Portugal. Leur inefficacité a pourtant été presque unanimement reconnue.

Évoquons brièvement **deux cas de privatisation** : les chemins de fer et les semences.

- **Rail privé = danger !⁵⁶**

« La privatisation de British Rail⁵⁷, [en 1996,] est devenue le symbole de ce que les privatisations peuvent avoir de désastreux. À l'époque, les financiers prétendaient que le secteur privé fournirait un service plus efficace, de meilleure qualité et moins cher (!)... mais aussi les investissements considérables dont les chemins de fer ont besoin. Il n'en fut strictement rien.

Pour augmenter les sources de profits et les dividendes qu'exigent les actionnaires, les dirigeants de ces nouvelles entreprises n'eurent - dans ce cadre - pas vraiment de choix. Les tarifs augmentèrent, les investissements chutèrent en flèche, deux tiers des emplois cheminots furent supprimés et les coûts de maintenance furent réduits en-deçà du minimum nécessaire à la sécurité de la circulation.

⁵⁶ Les paragraphes entre guillemets sont extraits de : http://www.lemonde.fr/idees/chronique/2009/05/24/privatisation-et-chemin-de-fer-l-exemple-britannique_1197250_3232.html

⁵⁷ l'équivalent de la SNCF et de la SNCB

Le nombre d'accidents monta (parallèlement à la courbe des profits toujours plus élevés, comme le firent remarquer les cheminots britanniques) rapidement. Plusieurs d'entre eux furent spectaculaires et **causèrent de nombreux morts**.

Parmi eux, l'accident de Southall, en 1997. Cet accident aurait pu être évité si un système de sécurité qui arrête les trains automatiquement en cas de franchissement d'un signal d'arrêt avait été installé, comme le demandaient les syndicats cheminots britanniques. Les actionnaires jugeaient ce système trop coûteux.



Les chemins de fers privatisés en Grande-Bretagne : des effets désastreux.

L'accident de Hatfield en octobre 2000 fut causé par la rupture d'un rail dont la défaillance était connue. Il y avait déjà eu 90 déraillements (!) au cours des douze mois précédents. Le remplacement du rail en question avait déjà été prévu - son remplaçant était posé à côté de la voie - mais ne faisait pas partie des priorités de Railtrack (la compagnie privée gestionnaire du réseau) qui y voyait là un «coût» et non pas une obligation ! »

Au quotidien, la coexistence de plusieurs opérateurs privés sur un même réseau ferroviaire a des conséquences surprenantes... et très désagréables : « *Quand vous avez acheté un billet pour un train d'une compagnie et que vous le ratez, ou que le train est supprimé, vous ne pouvez pas simplement prendre le train suivant pour votre destination. Vous devez attendre un train de votre compagnie, qui peut partir trois heures plus tard* », témoigne une usagère.

• Les semences : la vie confisquée

Un autre exemple de privatisation du bien commun : les semences. Depuis la nuit des temps, les agriculteurs conservent une partie de leur récolte pour produire des semences pour l'année suivante. En les sélectionnant, ils les améliorent et les adaptent à leurs conditions climatiques et à la qualité de leur terre. **Aujourd'hui, des entreprises comme Dupont, Syngenta ou Monsanto ont « créé » et breveté des semences**, génétiquement modifiées ou non, **et les vendent aux agriculteurs**. Ceux-ci n'ont pas le droit de les ressemer et doivent chaque année en racheter, ainsi que les produits (désherbants, insecticides, pesticides) qui y sont liés. Beaucoup de ces semences sont d'ailleurs hybrides, ce qui les rend plus rentables la première année, mais beaucoup moins, voire pas du tout, les suivantes.

Un catalogue européen des semences répertorie les espèces reconnues pour leur qualité et leur homogénéité. Les semences qui ne sont pas inscrites au catalogue ne peuvent être vendues, ni même échangées entre paysans si cet échange est assimilé à une vente. La réutilisation et l'échange des semences par les particuliers sont par contre encore autorisés. L'inscription à ce catalogue coûte de 300 à 6000 €, additionnés d'un prix annuel pour le maintien au catalogue, ce qui constitue évidemment un frein pour les petits paysans. Seules les grandes entreprises semencières peuvent se permettre ce luxe. Des associations comme Kokopelli s'insurgent contre ce fameux catalogue, qui menace la biodiversité et la survie de variétés anciennes utilisées localement par les paysans.



La propriété privée s'impose dans les aspects les plus fondamentaux de la vie humaine, comme le pouvoir de produire son alimentation.

Cet exemple des semences montre **comment la propriété privée s'impose dans les aspects les plus fondamentaux de la vie humaine**, comme le pouvoir de produire son alimentation.

« Peu de personnes ont conscience du fait que les semences sont à l'origine de ce qui nous permet de vivre sur cette planète. Sans semences, pas de nourriture, pas de vêtements, pas de bois... Prendre le contrôle des semences revient à prendre le contrôle sur l'ensemble de la société ».

(Vandana Shiva)⁵⁸

C. LES BIENS COMMUNS, C'EST LA VIE

Même si la propriété nous apparaît aujourd'hui indispensable, on voit les dégâts qu'elle peut provoquer si on ne la subordonne pas aux autres droits humains. De plus, **il est intéressant et important de prendre conscience que la majorité de ce qui nous fait vivre n'est pas notre propriété privée, mais le bien commun de toute la société, voire de toute l'humanité.**

Ce que nous sommes, nous le devons avant tout à la nature qui nous entoure : l'eau, la terre, le soleil, l'air. Soit dit en passant, mis à part le soleil qui est trop loin et trop chaud pour que nous puissions lui nuire, il faut bien reconnaître que l'humanité prend un malin plaisir à détruire ce qui lui permet de vivre...

Nous sommes aussi héritiers de tout ce que nos prédécesseurs ont construit, inventé, créé, imaginé, pensé : bâtiments, routes, voies ferrées, techniques, œuvres d'arts, découvertes scientifiques, enseignement, philosophie et religions... Nous bénéficions de toutes les institutions qu'ils ont mises en place et des textes de droit qu'ils ont élaborés pour que la vie en société soit possible : la démocratie, les droits humains, la sécurité sociale, les services publics...

« Car bon gré mal gré nous vivons sur l'acquis multimillénaire de ceux qui nous ont précédés. Nous foulons la terre des morts, habitons leurs maisons, bien souvent ensemençons leurs terres, cueillons les fruits des arbres qu'ils ont plantés, terminons les phrases qu'ils ont commencées. Pas un coin de rue, pas une route, pas un pont, pas un tunnel, pas un paysage où n'ait œuvré une foule invisible. »

(Christiane Singer, N'oublie pas les chevaux écumants du passé, p.11)

Aussi, sans nier la valeur des efforts individuels, l'expression « self made man/woman » est-elle toujours une imposture. **Personne ne se fait tout seul.** Même ceux qui sont installés tout en haut de l'échelle sociale le doivent toujours en partie à la collectivité, passée ou présente.

Si nous existons, c'est donc essentiellement grâce aux « biens communs », tangibles ou immatériels, dont nous disposons, pour notre bien-être matériel autant que psychologique et spirituel.

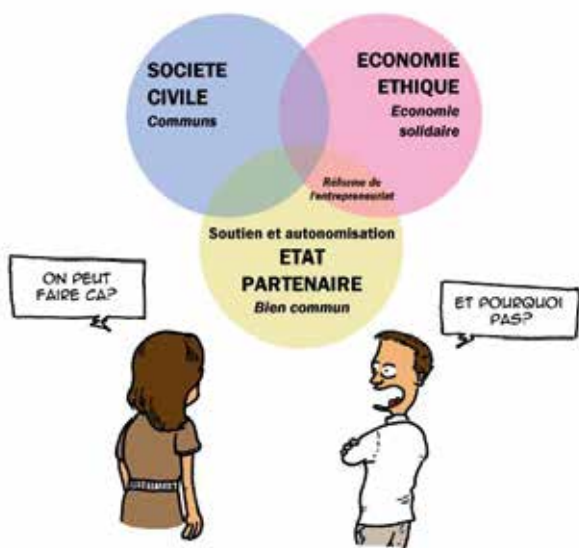
« Ce n'est pas de ton bien, que tu fais largesse au pauvre, tu lui rends ce qui lui appartient. Car ce qui est donné en commun pour l'usage de tous, voilà ce que tu t'arroges. La terre est donnée à tout le monde, et pas seulement aux riches. »

(Saint Ambroise, IV^e s.)

Tous les dispositifs collectifs de solidarité et de sécurité mis en place dans nos pays depuis la fin de la guerre ont permis la paix et une prospérité en constante augmentation durant plus de 30 ans, même si la misère n'a jamais été abolie et qu'il y avait toujours des laissés-pour-compte sur le bord du chemin apparemment infini de la prospérité.

Après la crise de 2008, les Belges ont momentanément été épargnés grâce à notre solide système de sécurité sociale – qui a tant bien que mal résisté à la *thatcherisation* de

58 Dans « Demain », page 301-302.



nos sociétés depuis les années 80. La vacance gouvernementale en 2014 a retardé la mise en œuvre de mesures d'austérité portant justement atteinte à ces biens communs que sont les dispositifs de solidarité institutionnels.

C'est pourquoi, si **la propriété privée** est importante, on voit qu'elle ne suffit pas à assurer la prospérité d'une société. Au contraire : **sans garde-fous, elle met en péril les droits humains fondamentaux et la démocratie elle-même.**

« Nous pouvons ou bien avoir la démocratie, ou bien avoir de grandes richesses concentrées aux mains de quelques-uns, mais pas les deux à la fois », estimait déjà Louis Brandeis au début du XX^e siècle⁵⁹.

Et les Communs dans tout cela ? Les Communs posent la question suivante : **et si la propriété privée n'était pas la panacée ?** Et si, entre la propriété publique, qui ne suffit plus à assurer la protection et la solidarité, et la propriété privée dont ce n'est pas l'objectif et dont les dérives font des ravages, il y avait **d'autres voies démocratiques à explorer ?**

« La problématique du Commun émerge sur la ruine des illusions étatistes. Pendant longtemps, le mouvement ouvrier s'est rallié à une ligne étatiste, confiant à l'État le rôle de protection, de solidarité. Le néolibéralisme a transformé le visage de l'État, sa fonction et sa forme ; de telle manière que l'invention du commun vient à une période précise de l'histoire, celle où l'État néolibéral montre à quel point la propriété d'État n'est absolument pas un moyen d'assurer le partage, la solidarité, la redistribution. »⁶⁰

59 Louis Brandeis était juge à la Cour suprême des États-Unis. Cité par Oxfam dans son rapport « En finir avec les inégalités extrêmes ». Lien raccourci : <https://miniurl.be/r-14pf>

60 « Le Commun, un principe au cœur des mouvements sociaux », www.lesinrocks.com/2014/04/30/actualite/politique/commun-notion-aucoeur-mouvements-sociaux-11501364/, cité dans « Le commun au secours de l'État et de la démocratie », Olivier Starquit, analyse publiée par Barricade en 2015.

V. D'AUTRE VOIES POSSIBLES

Si l'on revient à la fonction de la propriété évoquée au début de ce chapitre, qu'elle soit publique ou privée, ce qui est important, c'est **qu'elle permette à chacun-e (et pas seulement aux plus chanceux, aux plus habiles, aux mieux placés) de bénéficier de ce dont il a besoin pour mener une vie digne et épanouie.**

Le Commun, décrit au chapitre 2, est un mode de gestion des ressources qui en assure l'accès, donc **l'usage** à toute la communauté. L'important, dans ce système, c'est que chacun ait l'usage de la ressource ou du bien. **Le droit d'usage plutôt que le droit de propriété** : voilà une idée qui fait son chemin et qui pourrait bien transformer profondément notre quotidien... pour un mieux !

A. POSSÉDER OU UTILISER ? L'ÉCONOMIE DU PARTAGE

Alors que les ressources naturelles se raréfient (pétrole, minéraux...) ou sont détériorées par l'être humain (eau, terre...), **préférer l'usage à la propriété** se révèle une excellente idée : cela permet de produire moins de biens tout en continuant à pouvoir en bénéficier.

Utiliser un bien à plusieurs plutôt que d'en posséder chacun-e un, c'est le principe de l'économie du partage⁶¹ : une voiture, une maison, un outil, une lessiveuse, un espace de stockage ou de travail... Cette économie (dite aussi économie collaborative) a le vent en poupe depuis qu'internet permet de mettre en relation à grande échelle l'offre et la demande.



Mais entre les habitants d'une rue qui collent sur leur boîte aux lettres des petits autocollants qui indiquent les outils ou appareils qu'on peut leur emprunter⁶², et Uber qui fait de plantureux bénéfices en proposant à chacun de devenir chauffeur de taxi, au mépris de la sécurité sociale et du droit du travail⁶³, il y a un monde ! Un monde où, pour s'y retrouver, on peut garder comme boussole les trois critères que nous avons évoqués pour les Communs :

- **la solidarité** : cette économie doit rester un facteur de lien social et de solidarité entre personnes, même s'il y a une petite rétribution à la clé (comme pour le covoiturage). Elle ne peut pas devenir un échange purement marchand. Elle ne peut pas non plus affaiblir la solidarité institutionnelle en contournant les lois sociales et le droit du travail. Donc : proposer une place dans ma voiture pour partir en vacances ou aller au travail, oui ; sillonner la ville avec ma voiture pour gagner ma vie avec Uber, sans payer d'impôts et en concurrençant une profession réglementée, non⁶⁴.
- **l'écologie** : l'économie du partage doit permettre d'économiser des ressources, d'utiliser au mieux ce qui existe, d'éviter le gaspillage, de limiter la pollution, d'augmenter le bien-être. Dans le cas contraire, elle fait partie du problème, pas de la solution. Reprenons l'exemple du chauffeur Uber qui en fait une profession informelle : il ajoute un véhicule dans la circulation et donc accroît la pollution et la congestion de la ville.
- **la démocratie** : par démocratie, nous entendons ici la prise que les participants ont sur la démarche. Sans être radical et refuser toute initiative qui ne soit pas un Commun, il est bon de savoir « qui est derrière » le projet ou l'entreprise. Par exemple : Taxi-stop est une asbl dont on peut se faire membre, tandis que Blablacar est une entreprise à finalité lucrative, ce qui n'enlève rien à son utilité sociale et environnementale. Uber (ou Airbnb, pour citer un exemple dans un autre

61 Un site de référence sur l'économie du partage (ou collaborative) : www.ouishare.net]

62 Ces autocollants peuvent être achetés sur internet <http://www.pumpipumpe.ch/commande-dautocollants/>

63 Voir notamment un article du Monde Diplomatique : <https://miniurl.be/r-15wn> « ...l'avenir de la plate-forme numérique dépend de sa capacité à changer la loi là où elle agit en hors-la-loi. De l'Alaska à la Corée du Sud en passant par l'Europe, les poursuites pour infraction au droit fiscal, au droit du travail, au droit de la concurrence ou au droit des transports se multiplient. L'Espagne

domaine, celui de l'hébergement touristique) est une entreprise multinationale dont l'ambition première est de gagner des parts de marché tout en surfant sur l'engouement que suscite le « peer to peer », les échanges de particulier à particulier.

L'usage partagé peut donc être une initiative citoyenne, locale (une rue, un quartier, une entreprise) ou ouverte à tous ; il peut aussi être, comme on l'a vu, exclusivement commercial. Il peut également résulter d'un partenariat entre un pouvoir public et une entreprise privée, comme pour les voitures Cambio ou les vélos à louer (Villo à Bruxelles, Li Bia Vélo à Namur...).

Bien souvent, abandonner l'idée de posséder tous les objets que nous utilisons a des avantages financiers et pratiques. Si l'on prend l'exemple de quelqu'un qui n'a pas de voiture mais est abonné à Cambio : moins de frais (achat de la voiture, taxes, entretien, réparations, assurance), moins de soucis (quand on loue une voiture, pas besoin de lui faire passer le contrôle technique ni de prendre rendez-vous au garage).

Envie d'essayer ? Voici quelques idées

Sur www.taxistop.be, vous pourrez non seulement faire du covoiturage (de même que sur www.blablacar.fr), mais aussi louer votre voiture à un particulier quand vous ne l'utilisez pas ou faire du home-sitting ou de l'échange de maisons.

Pour utiliser une voiture sans en posséder : www.cambio.be

Pour mettre vos outils à disposition de vos voisins : commandez des autocollants sur www.pumpipumpe.ch

Pour échanger votre maison pour les vacances : www.trocmaison.com ou www.echangedemaison.com

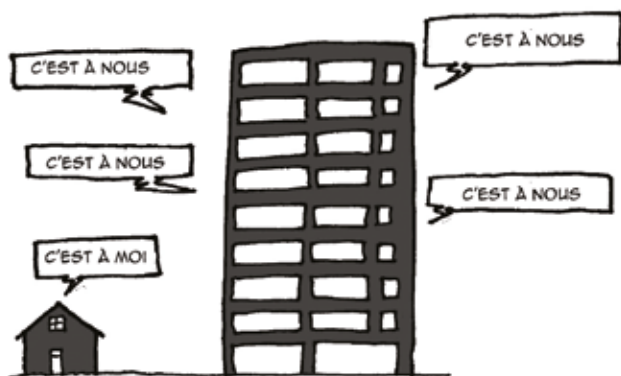
Mais les avantages concernent aussi nos relations avec autrui : contrairement à la possession, qui exclut et isole (la propriété *privée* porte bien son nom : elle prive autrui de l'accès au bien possédé), **l'usage suppose la relation, la rencontre, l'organisation, la concertation, le partage, le respect du bien utilisé et des autres usagers.**



Faire du vélo sans en posséder un : Villo, à Bruxelles.
© Vivre Ensemble

Cette notion d'usage ouvre une brèche dans le mur de la propriété privée et fait entrevoir des perspectives prometteuses et enthousiasmantes : **si on choisit non pas de supprimer la propriété privée, mais de l'aménager, de la partager, de lui ôter son caractère exclusif, on peut faire avancer la justice sociale, la protection de notre planète et le vivre-ensemble !**

B. LES BRIQUES MAIS PAS LE TERRAIN : LE COMMUNITY LAND TRUST



Prenons l'exemple du logement. Nous, Belges, avons une brique dans le ventre, c'est connu. Être propriétaire de son logement est synonyme de sécurité. Si associer sécurité et propriété n'est pas faux, il ne faut pas en faire une vérité générale, même en matière de logement. Tout d'abord, être propriétaire n'est pas tout : il faut avoir les moyens d'entretenir son bien. Une toiture, des châssis, une chaudière à remplacer... la facture s'élève vite à des milliers d'euros. Difficile de faire face à de telles dépenses quand le budget est serré. Le propriétaire risque dans ce cas de devoir s'endetter lourdement... ou vendre son bien.

Ensuite, la propriété immobilière telle qu'on l'a connue depuis plus d'un siècle ne correspond plus toujours à l'évolution de la société : décompositions et recompositions fréquentes de la cellule familiale, augmentation des ménages d'une seule personne, précarité de l'emploi (pour les jeunes en particulier)...

La propriété « de toujours » ne peut plus être la seule voie vers la sécurité du logement⁶⁵. Cela renforcerait les injustices sociales en pénalisant les plus fragiles. Que ce soit du côté des citoyens ou des pouvoirs publics, il faut inventer d'autres manières d'habiter, où l'usage prime la propriété, ou développer un concept de propriété plus « légère », tout en assurant une sécurité à long terme.

Entre 1992 et 2014, le prix moyen du mètre carré est passé en Belgique de 23,42 à 117,14€ (avec des records dans des communes comme Woluwé-Saint-Lambert ou Knokke, où l'on dépasse les 1000 euros/m²)⁶⁶. Quand on achète ou construit une maison, une part importante de la somme à déboursier ou à emprunter concerne le terrain qui peut coûter particulièrement cher, surtout dans les grandes villes ou les lieux très prisés, comme dans la zone frontalière avec le Luxembourg.

Dans ces conditions, acquérir une maison relève de l'utopie pour une bonne partie de la population, celle qui a des revenus faibles, moyens ou instables. À Bruxelles, où environ un tiers de la population vit sous le seuil de pauvreté⁶⁷, où 50 000 ménages sont sur une liste d'attente pour un logement social, où le marché locatif privé est soit exagérément cher soit exagérément délabré (parfois les deux ensemble), l'achat d'une maison familiale est *de facto* réservé à la classe moyenne aisée et aux plus nantis.

Mais tout n'est pas perdu : une idée, venue d'Outre-Atlantique, donne à des ménages aux revenus modestes, voire faibles, la possibilité de devenir propriétaires. C'est le Community Land Trust.

Il s'agit de **dissocier la propriété du terrain de celle du bâtiment**. Le terrain reste la propriété d'une entité à but non lucratif (une commune ou un autre pouvoir public, une association, une fondation d'utilité publique...), tandis que le bâtiment est vendu à un prix réduit (puisqu'il ne faut payer que « les briques ») à une personne ou une famille qui peut ainsi accéder à la propriété.

Le prix de vente est calculé en fonction des moyens de chacun des copropriétaires de façon à ce que la mensualité à payer ne dépasse par un tiers des revenus. Les futurs propriétaires sont impliqués dans le processus dès le début, ils bénéficient de formations qui leur permettent de se familiariser avec les droits et devoirs du propriétaire, avec la gestion de la copropriété, etc. Peu à peu, ils apprennent à se connaître, nouent des relations avec leurs futurs voisins, s'impliquent aussi dans la vie du quartier... Autant d'atouts pour que tout se passe au mieux une fois qu'ils seront installés.

65 Sur d'autres formes de logement, notamment l'habitat groupé, voir Luc Uytendbroeck, *L'habitat groupé : une réponse à la crise du logement*, Vivre Ensemble, 2014. <https://miniurl.be/r-15si>

66 Source : http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/economie/construction_industrie/immo/prix_moyen_terrains/

67 Source : Observatoire bruxellois de la santé et du social, www.observatbru.be

Lorsque le propriétaire décidera de **revendre** son bien, il ne pourra le faire **qu'avec une plus-value limitée**, dont une part retournera à l'association pour financer de nouveaux projets. Ce qui permettra au ménage suivant de bénéficier d'un logement à prix réduit. Bien sûr, ce dispositif nécessite de l'argent public. Mais une seule fois, puisque les logements ne suivront pas l'inflation du prix de l'immobilier⁶⁸. Ainsi les pouvoirs publics ne devront pas indéfiniment accorder **des aides au logement : elles continueront à produire leurs effets pour plusieurs propriétaires consécutifs**. Quant aux propriétaires, ils récupéreront à la revente de leur logement une plus-value de plusieurs dizaines de milliers d'euros ; eux qui, lorsqu'ils étaient locataires, peinaient à rassembler le montant d'une garantie locative.

« Le conseil d'administration du CLT est composé de trois tiers égaux, explique Thomas Dawance, l'un des responsables de l'association : un tiers de représentants de l'intérêt général (les pouvoirs publics), un tiers de bénéficiaires (les ménages acquéreurs et les représentants des activités hébergées sur les terrains CLT) et un tiers de représentants de la société civile (comités d'habitants, associations actives dans le quartier, sympathisants...). De cette manière, aucun des tiers ne possède un pouvoir de décision majoritaire. C'est un moyen d'assurer la bonne gouvernance du sol comme un bien commun. »



Quai de Mariemont, à Molenbeek : un immeuble de 9 logements en Community land trust. © Marc Detiffe pour SPRB - DRU

Bruxelles peut être fière d'être la pionnière européenne du Community Land Trust, grâce à l'asbl CLTB qui collabore avec le Fonds bruxellois du logement. Son travail : dénicher un terrain, trouver les subsides pour l'acheter, concevoir le projet, obtenir le permis d'urbanisme, construire... puis vendre les logements à des ménages qui se seront porté candidats.

Plusieurs projets sont en cours à Bruxelles, et Molenbeek peut déjà s'enorgueillir d'un immeuble de neuf logements en Community Land Trust, quai de Mariemont⁶⁹.

C. REVISITER LA PROPRIÉTÉ : « QU'AS-TU QUE TU N'AIES REÇU ? »⁷⁰

Le CLT nous montre que **poser des conditions, des limites à la propriété privée favorise l'équité et la justice sociale** ; il nous invite encore à sortir des sentiers battus et des schémas traditionnels pour **oser imaginer des dispositifs** qui, grâce à des collaborations entre différents types d'acteurs (ici, des pouvoirs publics, des entreprises, des associations, des citoyens), aboutissent à des résultats probants.

Le Community Land Trust est intéressant non seulement comme outil d'émancipation et d'équité sociale, mais aussi pour les valeurs qu'il porte, notamment par rapport à la propriété privée : le terrain, **la terre est ici considérée comme un bien commun** et est gérée par la collectivité (les pouvoirs publics qui en sont propriétaires, dans ce cas-ci). Mais le bâtiment lui-même, sur ce terrain, devient un **Commun**, avec les trois caractéristiques que nous avons déjà évoquées : **l'éthique** (accès aux bas revenus et lutte contre la spéculation immobilière), **la durabilité** (le logement restera financièrement accessible pour d'autres générations de propriétaires) et **la solidarité** (le prix est calculé en fonction des revenus, donc les copropriétaires sont de fait solidaires entre eux).

⁶⁸ Entre 2000 et 2010, le coût du logement (location et achat) a doublé en région bruxelloise. Source : <https://communitylandtrust.wordpress.com/about/en-un-peu-plus-de-mots/>

⁶⁹ Voir le site www.cltb.be Voir aussi des vidéos sur internet : <https://miniurl.be/r-14ph> ou <https://miniurl.be/r-14pi>

⁷⁰ Première lettre de saint Paul aux Corinthiens, chapitre 4, verset 7.

« Réponds-moi : quels sont les biens qui t'appartiennent ? D'où les avais-tu reçus pour les apporter dans la vie ? C'est comme si quelqu'un, une fois installé dans une place au théâtre pour assister à un spectacle, voulait ensuite empêcher les autres d'entrer, parce qu'il estimerait que lui appartient en propre ce qui, selon l'usage, est proposé à tous indifféremment. Tels sont les riches : les premiers à prendre possession des biens qui sont communs, ils en font leur propriété particulière pour s'en être emparés avant les autres. »

(Saint Basile, IV^e s.)

Préférer l'usage à la propriété individuelle et exclusive nous demande certes une forme de conversion : nous sommes tellement habitués – ou nous aspirons tant – à disposer de tout ce dont nous avons besoin ou envie sans dépendre de personne. Mais **mettre en commun nos manques et nos richesses crée de la « valeur humaine ajoutée »** et nous aide à comprendre que, quoi qu'on nous en dise, **nous sommes fondamentalement interdépendants.**

Nous avons vu que la privatisation des services publics et des biens communs au profit d'entreprises privées est dangereuse. Mais nous pourrions élargir notre réflexion à nos propriétés personnelles.

« Qu'as-tu, que tu n'aies reçu ? », interrogeait déjà saint Paul. « Il y a de **l'inappropriable dans ce que nous utilisons, dans ce que nous possédons même** », estime pour sa part Christian Laval, sociologue⁷¹. Car « ... tout objet de propriété incorpore des apports multiples, fruit du travail d'un grand nombre. » Ainsi, « la propriété garde toujours une dimension communautaire ».⁷²

« Si un individu laissé à lui-même sur une île déserte est incapable de produire un bien donné, alors il ne mérite pas entièrement les bénéfices qu'il peut en retirer sur le marché. »

(David Robichaud et Patrick Turmel)⁷³

Quand nous prenons conscience de ce que nous devons à la nature et aux autres êtres humains, passés et présents, la première réponse pourrait être **la gratitude**. Envers cette planète qui nous permet de vivre, mais aussi envers la « foule



Quand nous prenons conscience de ce que nous devons à la nature et aux autres êtres humains, la première réponse pourrait être la gratitude.
© Vivre Ensemble

invisible » de nos aïeux et de nos contemporains. Merci. Merci pour l'air que je respire, pour l'eau que je bois, pour l'art qui embellit ma vie, pour tout ce que j'ai reçu et qui m'a fait-e ce que je suis.

La deuxième réponse consisterait à nous demander, face à chacun de ces cadeaux dont nous bénéficions : **y en a-t-il assez pour tout le monde ?**

Quand on lui proposait de reprendre un peu de légumes ou de viande, cette grand-mère avait toujours la même réponse : « Oui mais dis, est-ce que je ne prive personne ? Sers d'abord les autres ! ». À la longue, cela agaçait un peu : si on lui en proposait, c'est qu'il y en avait assez, non ? À bien y réfléchir, cette phrase relevait d'une conscience d'autrui, comme disent les pys, qui nous manque probablement aujourd'hui, que ce soit individuellement ou collectivement. **L'homo super consumens ne serait-il pas bien avisé de se demander plus souvent si ce qu'il consomme, ce qu'il gaspille plus qu'à son tour, ne prive personne ?**

71 Dans *Imagine*, n°104, juillet-août 2014. Voir le livre qu'il a coécrit avec le philosophe Pierre Dardot : *Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle*, Ed. La Découverte.

72 Conférence des Évêques de France – Service national famille et société, « Notre bien commun », Ed. de l'Atelier, Ivry-sur-Seine, 2014, p. 45.

73 Dans P. Robichaud et P. Turmel, *La juste part, repenser les inégalités, la richesse et la fabrication des grille-pains*, Éd. Les Liens qui Libèrent, 2016, p.22

« Cet étranger vêtu de noir qui nous ressemble comme un frère, c'est l'homme qui a faim alors que nous sommes trop nourris, froid alors que nous ouvrons la fenêtre en plein hiver, l'homme qui est mal logé alors que nous disposons de deux débarras. « Alors que » ou « parce que » ? – ce dernier exemple prouve que c'est bien « parce que » ; et que, comme le dit bonnement Léon Bloy, « s'il y avait pas de riches, il n'y aurait pas de pauvres » (...). Ainsi, chacune de nos aises devrait-elle provoquer en nous un malaise immédiat qui nous pousserait, dans l'ordre : à procurer la même au plus grand nombre ; sinon, à la partager ; sinon, à nous en défaire. Le chrétien authentique vit dans une ambiguïté incompréhensible de l'extérieur : de tout privilège il lui faut à la fois rendre grâce et tendre à se débarrasser. »

(Gilbert Cesbron)

Si nous regardons ce que nous avons comme des cadeaux, si nous ne nous en considérons pas les propriétaires exclusifs mais les bénéficiaires, les dépositaires, nous nous sentirons plus facilement enclins au **partage**. Nous nous rappellerons, avec Saint-Exupéry, que « nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants » ; que droit à la propriété privée ne peut prévaloir sur le droit à une vie digne et que nous avons chacun-e une responsabilité à cet égard.

Ceci rejoint le message que transmet **l'enseignement social de l'Église** : le droit de propriété privée y est soumis à « l'usage universel des biens ». La Création est un cadeau de Dieu à l'humanité, toute l'humanité, et dès lors personne ne peut se l'approprier aux dépens d'autrui.

« Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples, de sorte que les biens de la Création doivent équitablement affluer entre les mains de tous, selon la règle de la justice, inséparable de la charité. »

(Gaudium et spes)

« Si quelqu'un, jouissant des richesses du monde, voit son frère dans la nécessité et lui ferme ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeurerait-il en lui? » (Gen. 1, 28) On sait avec quelle fermeté les Pères de l'Église ont précisé quelle doit être l'attitude de ceux qui possèdent, en face de ceux qui sont dans le besoin : **« Ce n'est pas de ton bien, affirme ainsi saint Ambroise, que tu fais largesse au pauvre, tu lui rends ce qui lui appartient. Car ce qui est donné en commun pour l'usage de tous, voilà ce que tu t'arroges. La terre est donnée à tout le monde, et pas seulement aux riches »** (Gaudium et Spes, 69, 1. 1965).

C'est dire que **la propriété privée ne constitue pour personne un droit inconditionnel et absolu**. Nul n'est fondé à réserver à son usage exclusif ce qui passe son besoin, quand les autres manquent du nécessaire. En un mot, **« le droit de propriété ne doit jamais s'exercer au détriment de l'utilité commune, selon la doctrine traditionnelle chez les Pères de l'Église et les grands théologiens »**. S'il arrive qu'un conflit surgisse « entre droits privés acquis et exigences communautaires primordiales », il appartient aux pouvoirs publics « de s'attacher à le résoudre, avec l'active participation des personnes et des groupes sociaux (23). »

Populorum Progressio n° 1967, 23-21

Ainsi, n'est pas légitime la propriété privée d'un grand propriétaire terrien si, aux confins de ses possessions, des paysans meurent de faim faute d'une terre à cultiver. Ni celle d'un propriétaire d'immeuble qui le laisse vide à des fins spéculatives, quand des milliers de personnes attendent un logement. Ni encore celle du patron qui gagne en un an plus que ce que pourra gagner un ouvrier durant toute sa vie...

« C'est le pain de l'affamé que tu retiens; l'habit que tu gardes dans tes coffres est à celui qui est nu; c'est la sandale du va-nu-pieds qui pourrit à côté de toi, l'argent du pauvre que tu enfouis dans la terre pour en être le possesseur. Ainsi tu fais du tort à tous ceux dont tu aurais pu soulager l'indigence. »

Saint Basile, Homélie 6 sur Lc 12,16-21
(le riche insensé) n7°

Mais si je suis propriétaire, dois-je « vendre tout ce que je possède et le donner », comme le propose Jésus à l'homme riche⁷⁴? Sans aller si loin dans la radicalité (tout en sachant que c'est bien à cela que Jésus appelle), on peut mettre sa propriété au service des autres : par ses investissements financiers dans des coopératives sociales ou écologiques⁷⁵, en confiant un bien immobilier à une agence immobilière sociale, ou en signalant à une association qu'on est prêt à le louer à une famille de réfugiés⁷⁶, à une personne libérée de prison... En proposant sa voiture ou des objets à prêter... Si l'on vit seul, en hébergeant chez soi un-e étudiant-e, en échange d'un loyer modique et de petits services⁷⁷...

« Je prête ma maison pendant les vacances »

« Je trouvais bête que ma maison reste vide pendant que nous sommes partis en vacances, et sans surveillance en plus. Nous avons déjà prêté notre maison à une famille de réfugiés que nous avons invitée au réveillon de Noël précédent et avec qui nous avons noué des liens d'amitié. Et j'ai appris qu'ATD-Quart-Monde tient une liste de maisons disponibles pour que les militants, qui vivent de minimas sociaux, puissent tout de même vivre un dépaysement pendant les vacances ; je m'y suis inscrite. Cela me semble une bonne façon de partager sa propriété, sans se priver de rien ! » (Brigitte).

L'image de la maison commune, utilisée par le pape François dans son encyclique *Laudato si'* pour parler de notre planète, nous remet bien en présence de la réalité de notre monde : nous dépendons les uns des autres, comme des membres d'une famille vivant sous le même toit ;



Construire ensemble une « maison commune » accueillante pour tous et toutes. © Vivre Ensemble.

et, tous, nous sommes responsables de l'état de cette maison qui nous abrite et rend notre vie possible.

Aujourd'hui, notre maison est devenue un immeuble. Certains habitent les lofts luxueux du dernier étage, ils ont leurs solariums et leurs piscines. Ils vivent entre eux et disposent d'un ascenseur particulier pour ne pas croiser les gens du dessous. Les autres vivent aux étages inférieurs, plus ou moins favorisés, espérant tous déménager un jour à l'étage supérieur pour gagner un peu de lumière et de confort. Et puis il y a une foule dans la cave, sans air et sans soleil. Des mal-lotés qui ne sortent que pour aller nettoyer les lofts pour un salaire de misère. Ils fouillent les poubelles des locataires du dessus pour trouver de quoi survivre.

Mais nous pouvons contribuer à ce que cet immeuble redevienne une maison habitable pour tous et toutes, une sorte d'habitat groupé où chacun aurait son espace propre mais pourrait aussi profiter d'espaces partagés où il ferait bon se rencontrer, échanger, apprendre, partager, s'entraider. Utopie de doux rêveurs ?

Projet en voie de réalisation, plutôt, et ce dans mille lieux de notre monde où des hommes et des femmes cultivent, réparent, fabriquent, s'entraident, échangent, inventent, créent, décident, recyclent, éduquent, pour qu'il y ait une place pour chacun-e dans la maison commune, pour que le superflu soit partagé et que tou-te-s aient ainsi le nécessaire.

74 Matthieu 19, 21

75 Comme Crédal (www.credal.be) ou une coopérative de production d'énergie renouvelable (www.enercoop.be ou www.cociter.be), ou encore une coopérative qui facilite l'accès à des terres pour les agriculteurs en bio comme Terre-en-vue (www.terre-en-vue.be).

76 Voir l'association Convivial, qui recense les « propriétaires sympathiques » : www.convivial.be

77 Voir notamment l'association « Un toit deux âges » : <http://www.1toit2ages.be/>

Alors que l'individu et son *ego* sont devenus rois, alors que tout – l'école, le salaire, la publicité, la peur du présent et de l'avenir – nous incite à la concurrence, à l'accumulation et au chacun-pour-soi, nous pouvons choisir une autre voie. Nous pouvons décider de lever les yeux du guidon pour regarder où nous allons, individuellement et collectivement ; prendre conscience du pouvoir qui serait le nôtre si nous allions trouver nos voisins avec l'envie de reprendre ensemble les commandes de notre vie ; lâcher un peu prise sur nos possessions, nous ouvrir au partage et à l'échange ; savoir dire « merci » à nos prédécesseurs qui nous ont confié la terre, et en prendre soin avant de la passer à nos enfants...

Dans ces pages, nous avons vu comment des citoyens sont capables de mettre de côté leur égoïsme prétendument naturel pour s'organiser de façon solidaire autour d'une ressource ou d'un bien afin d'en répartir équitablement l'usage.

Nous avons vu que cette notion de propriété privée, qui nous est si familière et si précieuse que nous en avons fait un droit, peut devenir mortifère si on ne lui met pas de limites, celles des autres droits humains en particulier.

L'abus de propriété privée va si loin aujourd'hui que cette dernière a déjà largement grignoté les piliers de nos démocraties. Sans rejeter ni le Marché (mais pas tout-puissant comme il l'est aujourd'hui), ni l'État (mais pas soumis et instrumentalisé par les « 1% » de la finance et de l'économie mondiale comme il l'est aujourd'hui), **nous avons notre part d'avenir à assumer, car le salut ne viendra pas « d'en-haut »**. Cette part, des milliers de citoyens l'assument déjà, notamment au sein d'associations de lutte contre la pauvreté comme celles que soutient Action Vivre Ensemble en Belgique ou Entraide & Fraternité dans les pays du Sud ; au sein également des innombrables initiatives collectives qui réhabilitent la participation et la créativité citoyennes dans les quartiers, les villages, les villes, les régions.

Qu'elles s'appellent associations, initiatives de Transition, Colibris, Communs... importe peu.



Ce qui importe, c'est qu'il s'agisse de citoyens organisés collectivement et connectés entre eux, qui reprennent prise sur la vie locale : l'économie, la nourriture, l'énergie, la solidarité ...

Prendre en main nous-mêmes une partie de notre devenir – une partie significative, quand il s'agit de l'alimentation ou de l'énergie – **ne nous dispense pas de continuer à lutter pour transformer nos institutions publiques dans un sens plus solidaire, plus durable et plus démocratique**. Institutions et initiatives citoyennes sont comme deux mains qui ont besoin l'une de l'autre pour se saisir de leur avenir. La nécessaire solidarité nord-sud, l'indispensable régulation de l'économie et l'urgente réponse au défi climatique et environnemental exigent des réponses concertées au niveau international, que des initiatives qui transforment le monde au niveau local ne peuvent pas apporter.

Ces défis ne pourront être relevés que si les réponses proposées sont passées au filtre du bien commun et du partage équitable avec toutes les habitant-e-s de la planète. En cela, les initiatives locales qui fleurissent aujourd'hui sont une puissante source d'inspiration et une preuve d'efficacité : elles constituent en elles-mêmes un bien commun, au sens où elles sont une richesse pour toute la société.

Elles reconstituent la trame de notre vivre-ensemble, sans lequel une société ne peut exister ; elles tissent entre nous tous un *lien commun* qui pourrait aussi s'appeler fraternité.

Livres et revues

- Cyril Dion, *Demain, un nouveau monde en marche*, Actes Sud, 2015.
- Christian Maurel, *Education populaire et puissance d'agir : les processus culturels de l'émancipation*, L'Harmattan, Paris, 2010.
- Christian Arnsperger, *Critique de l'existence capitaliste*, Cerf, 2005
- Pape François, *Laudato Si'*, Éd. Parole et Silence, 2015.
- Conférence des Évêques de France – Service national famille et société, *Notre bien commun*, Éd. de l'Atelier, Ivry-sur-Seine, 2014.
- P. Robichaud et P. Turmel, *La juste part, repenser les inégalités, la richesse et la fabrication des grilles-pains*, Éd. Les Liens qui Libèrent, 2016
- Imagine Demain le monde, *Les biens communs, l'alternative au capitalisme ?*, dossier, n°104, juillet-août 2014.

Analyses

- Renato Pinto, *La tentation populiste*, Vivre Ensemble, 2014, <https://miniurl.be/r-15sf>
- Jean-Yves Buron, *Monnaies locales : quand l'euro ne suffit plus*, Vivre Ensemble, 2013. <https://miniurl.be/r-15sg>
- Jean-Yves Buron, *La monnaie citoyenne, un outil de transition ?*, Vivre Ensemble, 2016 <https://miniurl.be/r-15sh>
- Olivier Starquit, *Le commun au secours de l'État et de la démocratie*, Barricade, 2015. www.barricade.be
- Christian Jonet, *Entreprises démocratiques et changement social – Quelles perspectives?*, Barricade, 2015. www.barricade.be

Sites internet

- <https://fsm2016.org/> : site du Forum social mondial
- www.terre-en-vue.be : site de la coopérative destinée à faciliter l'accès à la terre pour une agriculture durable en Belgique.
- www.terre.be : site du groupe Terre, notamment entreprise d'économie sociale et solidaire.
- www.lanef.com : coopérative de finance éthique en France
- www.credal.be : coopérative de crédit
- www.reseautransition.be : site de la Transition en Belgique.
- <https://commonsjosaphat.wordpress.com/> : site de l'expérience de Commun menée à Schaerbeek.
- <http://communaasbl.wix.com/asbl> : site de l'asbl Communa (occupation temporaire de logements vides et création d'une dynamique de Commun).

- <http://www.pumpipumpe.ch/commande-dautocollants/> : pour commander des autocollants destinés à partager ses outils et objets avec les voisins.
- www.taxistop.be : partage de voitures, de maisons...
- www.ouishare.net : le site de référence de l'économie collaborative.
- www.observatbru.be : Observatoire bruxellois de la santé et du social
- www.cltb.be : site de l'asbl Community Land Trust Bruxelles.
- www.enercoop.be : coopérative d'énergies renouvelables active en Wallonie, à Bruxelles et en France.
- www.cociter.be : comptoir citoyen des énergies
- www.convivial.be : association bruxelloise qui travaille avec et pour les demandeurs d'asile et réfugiés.
- <http://www.1toit2ages.be/> : association qui organise la cohabitation intergénérationnelle.
- <http://www.flw.be/index.php/agences-immobilieres-sociales>

Articles

- Carte blanche de Pierre Delvenne, chercheur qualifié FNRS à l'Université de Liège, Co-Directeur du Centre de recherches SPIRAL, Département de Science Politique, et Nicolas Rossignol, Chercheur à l'Université de Liège, Centre de recherches SPIRAL, Département de Science Politique, sur www.levif.be, consulté le 18 mai 2016.
- Michel Gheude, « *Le capitalisme a-t-il une fin ?* », Agir par la culture, n°45, printemps 2016.
- Elinor Ostrom, spécialiste des Communs, Prix Nobel d'économie 2009, interviewée dans Le Nouvel Observateur, 16 juin 2011.
- Oxfam, *En finir avec les inégalités extrêmes*, 2014. Lien raccourci : <https://miniurl.be/r-14pf>
- Léa Gasquet, *Les Communs, une nouvelle voie révolutionnaire ?*, dans Sinémensuel, 7 octobre 2015. <http://www.sinemensuel.com/dossier/les-communs-une-nouvelle-voie-revolutionnaire/>

Films

- « *En quête de sens* », de Nathanaël Coste et Marc de la Ménardière.
- « *Demain* », de Cyril Dion et Mélanie Laurent.
- « *Solutions locales pour un désordre global* », de Coline Serreau.

CONTRE LA PAUVRETÉ, VIVRE ENSEMBLE CHOISIT LA SOLIDARITÉ

Action Vivre Ensemble, créée en 1971, soutient financièrement une centaine de projets d'associations, chaque année, un peu partout à Bruxelles, en Wallonie et en Communauté germanophone. Ce sont des projets d'alphabétisation, de formation par le travail, d'accompagnement social, des écoles de devoirs, des maisons d'accueil ou de quartier, etc. Ces initiatives développent le lien social, la participation, la citoyenneté...

Action Vivre Ensemble est habilitée à octroyer une attestation fiscale pour tout don de 40,00 € annuels versés sur le compte [BE34 0682 0000 0990](#).

Vivre Ensemble Éducation, créée en 1999, travaille deux thématiques :

« Pauvreté, violation des droits humains et réactions citoyennes »

- Dénonciation du regard stigmatisant porté par la société vis-à-vis des personnes en situation de pauvreté.
- Lutte contre les inégalités sociales et l'insécurité d'existence.
- Réhabilitation des services collectifs et du Bien Commun.

« Le rôle de l'acteur associatif dans la lutte contre la pauvreté »

- Mise en relation des associations pour réfléchir leur rôle dans la société, pour croiser leurs pratiques et leurs points de vue, pour susciter des collaborations.

Vivre Ensemble Education est reconnue comme association d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Action Vivre Ensemble et Vivre Ensemble Éducation

- sensibilisent les chrétiens et, plus largement, le grand public, aux causes de la pauvreté et de l'exclusion sociale.
- proposent des mesures politiques pour plus de justice sociale, en travaillant au sein de réseaux comme le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté ou le Réseau justice fiscale.
- s'efforcent de jeter des ponts et de créer des liens entre des personnes de différents milieux qui ne se rencontrent pas habituellement.
- encouragent les actions collectives qui visent un changement à long terme.



À qui s'en remettre pour sortir de l'impasse dans laquelle s'enfoncé notre société ? La démocratie, qu'il faut bien sûr défendre, est affaiblie par sa soumission aux lobbies de l'industrie et de la finance. La *main invisible* du Marché et sa logique prédatrice sont une menace pour l'avenir des humains. Entre les deux, un troisième larron : nous. Les citoyens, quand ils se mettent ensemble et mettent de côté leur égoïsme, sont capables de grandes choses. C'est ce que veut montrer ce dossier, notamment à travers l'exemple des Communs. Il explore également le droit à la propriété privée : un droit utile pour l'émancipation de chacun-e, mais une menace quand il devient sacré et qu'on ne lui pose aucune limite.

Ce dossier est imprimé sur du papier recyclé

PRIX DE VENTE : 3€

